

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ÉTRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
Rédaction 13.75
TÉLÉPHONE Administration et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Directeur politique : E.-PAUL GRABER, conseiller national

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum p^r annonce > 2.—
Suisse » 0.30
Étranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RECLAME » 1.—

Latin et médecine

M. P.-H. Cattin, en sa qualité de détenteur d'une partie infinitésimale de la souveraineté populaire, est un patron dont je m'accorde fort bien, moi, respectueux serviteur de cette souveraineté. Dans son journal, il se déclare d'accord que les conseillers nationaux touchent, tous frais déduits, 20 francs par jour et même plus, et il n'accepterait pas quant à lui de faire le bonheur des autres pour ce prix. Je constate avec joie, que si cela ne dépendait que de sa personne les républiques cesseraient d'être ingrates.

Je me méfiais un peu que ses critiques avaient pour but, ainsi qu'il me l'apprend, de me faire grimper au mât de cocagne des idées. C'est un exercice agréable que je fais volontiers, tout comme lui-même. C'est notre métier du reste à tous deux, et un beau métier. Il y en a des idées et des idées à décrocher là-haut, au bout de la perche lisse. Il y en a de toutes les couleurs, de toutes les grosseurs, de toutes les formes, de tous les poids. Décrochées et lâchées, elles mènent parfois un beau sabbat à travers les cervelles, mais c'est plutôt rare. Généralement, elles crévent comme des bulles de savon. Bienheureux ceux qui les lancent, lorsque avant de crever, elles réfléchissent quelques jolies couleurs ou un rayon de soleil.

P.-H. Cattin, continuant à jouer le rôle de stimulant, me propose un nouveau sujet. L'affaire du latin à enseigner aux apprentis médecins. Beau motif à controverse que je vois déjà se balancer, là-haut, tout gonflé de considérations variées, et je grimpe. Mais allons doucement, il me semble que la perche est savonnée.

Comme de coutume, commençons par distinguer. Il y a là-dedans toute la question de la valeur de la culture antique. J'aborderai plus tard ce sujet avec modestie, car hélas, je connais moins cette culture que la culture maraîchère. Il y a ensuite le point de savoir si le peu de latin qu'apprennent la plupart des médecins doit être supprimé. Vous savez que ceux qui se destinent aux hautes études peuvent recevoir deux genres de préparation, l'un à caractère surtout scientifique, l'autre littéraire. Celui qui se destine à la médecine peut suivre l'un ou l'autre de ces chemins. Le second, qualifié de classique, le met à même de lire à peu près couramment les auteurs grecs et latins. Le premier ne lui révèle rien du grec et très peu du latin.

La question discutée en ce moment, si je l'ai bien comprise, est la suivante : faut-il supprimer ce peu de latin à ceux qui suivent la première route ou le leur conserver ? Question difficile à résoudre pour un profane.

En admettant, comme je le fais, et pour des raisons que nous verrons, que l'étude des antiques a une grande valeur, peut-on supposer que quelques bribes de latin, qui ne permettent pas de lire couramment cette langue, pousseront ceux qui les ont acquises à lire les anciens ? C'est douteux. C'est prendre en tous cas la question par un bien petit côté. L'antiquité grecque et latine mérite une bien autre diffusion que cela.

Mais le problème a une autre face. Comme je tiens toujours à avoir sur toutes les questions, même les plus savantes, l'opinion des travailleurs manuels, j'ai demandé à l'un d'eux : Que préfères-tu, es-tu d'accord qu'on supprime le latin aux médecins ou qu'on le leur conserve ?

— Moi, m'a-t-il répondu, je suis pour qu'on supprime les médecins.

Remarque que cet ouvrier manuel touchait ici à une question profonde : le prestige des médecins. L'un d'entre eux, que je consulte souvent, mais uniquement sur des questions philosophiques, me disait hier : « C'est curieux, le peuple ne croit plus aux médecins, il n'a plus la foi ; notre prestige est fini ». Et il ajoutait : « Dans un immeuble de Lausanne habitent sept médecins et dans ce même immeuble la « Christian Science » qui guérit par la prière a également ses locaux ; or le concierge a constaté que tandis que cinq cents clients entrent journellement à la « Christian Science », il n'en entre pas cinquante chez les sept Esculapes. Que voulez-vous faire ? »

— Dans un cas pareil, lui dis-je, il faut je crois revenir à Molière qui avait des lumières spéciales sur le sujet. Rappelez-vous que tout le prestige qu'il donne aux médecins tient au latin qu'ils savent. Ne parlez plus et n'écrivez plus qu'en latin. Sganarelle, grâce au latin, se tira fort élégamment d'une situation plus difficile que la vôtre. Croyez-moi, l'ordonnance est bonne, vous n'en mourrez pas et je vous la livre pour rien.

C. NAINE.

La condamnation d'un employé de banque

PFAEFFIKON, 3. — La Cour d'assises siégeant à Pfaeffikon a condamné à un an et demi de maison de travail, deux ans de privation des droits civiques et aux dépens le nommé Fritz Himmel, de Kleinandelfingen, qui, alors qu'il était fondé de pouvoir de la Banque Populaire Suisse et directeur de l'agence Zurich-Engel, s'était engagé dans des spéculations personnelles sur les devises et dans des opérations de vente d'actions de la caisse de prêts d'Engel en liquidation, à la suite desquelles la Banque avait subi un grave dommage pécuniaire. L'action portait sur une somme de 37,000 francs, réduite par le jugement de 13,900 francs. Les francs sont partiellement couverts.

EN RIANT !

Toujours à l'avant-garde du progrès, les Américains ! Vous avez vu leur dernier « m'as-tu vu » : Le bain-aéroplane. Nous sommes en panne, nous qui n'avons en fait de dernier confort ultra-neuf, upper-chic, extra-rupin que les lavatory des wagons-salons, les divans rouges du Théâtre des cinq cents riches de Berlin et d'ailleurs.

Mais quelle idée aussi, d'aller prendre sa douche quotidienne en plein ciel, sur un bolide lancé à deux cents de l'heure. A cette allure et dans cette mécanique à tremblement qu'on appelle le train des airs, ce n'est déjà pas si facile d'y tenir soi. Il faudrait maintenant y enjamber la baignoire pendant que le pilote fait du looping, de la vrille et autres carambolages. Merci pour le shampooining à la nouvelle mode. Laissons-en l'usage aux recordmen de la valse, du fox-trott ou du tango à roulettes. C'est bon aux poules de millionnaires d'aller tremper leurs bigoudis dans un biplan-tub. Si vous croyez que c'est déjà si rigolo que c'en a l'air. J'aime autant faire ma trespette dans les flots démocratiques de la Tène, que courir le risque d'un bain de zéphir avec l'agrément d'une baignoire sur la tête au prochain atterrissage.

Je laisse ce nouveau sport à d'autres. Cela ne veut pas dire que l'avion-baignoire n'a pas de charme à mes yeux. Il doit y avoir du piquant à y voir s'installer de séduisantes Américaines et on ne demanderait pas mieux que de les entendre chanter aux hublots de la cabine : « Viens dans mon aéroplane » ! Ulysse s'oublia un jour d'être à écouter la Sirène chantant près des récifs. Qui sait si, plus tard, écoutant leurs nouvelles Sirènes, les gaillards d'Amérique n'iront pas s'accorder aux barrières de leurs aéro-gares, quand l'avion-baignoire prendra son vol, avec son lot de belles passagères.

Et il y a des grognons pour dire que notre siècle a perdu le sens de la poésie et le goût des « célestes amours ». Leur montre retarde. Il faudra qu'ils aillent en Amérique pour la remettre à l'heure.

JIM-JACK.

Bagnes d'enfants

Plus de cent petits martyrs

La justice belge vient d'être mise sur la trace d'un scandale sans précédent d'exploitation et de traitements ignobles envers les enfants d'un pensionnat libre des environs d'Anvers.

A la suite d'une plainte, le parquet d'Anvers a fait une descente dans l'institution en question située dans le village de Ranst, à quinze kilomètres de la ville, et tenue par un certain S... et sa femme.

Une vision d'enfer

Le tableau qui s'offrit aux yeux des visiteurs inattendus dépasse toute imagination.

Le soi-disant pensionnat est connu dans la contrée sous le nom ironique de « Spruiterhof ». C'est une bâtisse à un étage entourée d'arbres rachitiques, tout juste assez grande pour y loger une vingtaine d'enfants. On se demande, en y pénétrant, comment on peut y loger cent gosses !

C'est d'abord une misérable petite salle d'attente, puis une cuisine où règne une saleté repoussante et une odeur fétide.

Lorsque le parquet survint, une vieille femme était occupée à préparer le dîner des petits pensionnaires, si l'on peut appeler ainsi l'infect ra-gout qu'elle triturait à pleines mains.

C'était une espèce de potage : un peu d'eau salée avec des légumes, des pommes de terre en purée et un peu de riz.

Effrayée par la présence des représentants de la justice, la vieille prit dans une armoire un morceau de viande d'un kilo, et se mit à le découper dans les pommes de terre.

Cela faisait exactement 10 grammes de viande par enfant !

Au rez-de-chaussée, il y a le réfectoire ; il donne une impression d'abandon et de malpropreté. Les tables sont remplies de crasse ; ici et là traîne une vaisselle poisseuse et ébréchée ; des couverts, quelques ustensiles, très usagés, sont rouillés et indiquent qu'ils n'ont pas été nettoyés depuis longtemps.

Dans un coin, sous l'escalier, se trouve un réduit où depuis de longs mois, l'on a accumulé les immondices...

C'est là le bac à ordures du pensionnat ! Il se dégage de là une pestilence qui prend à la gorge. On se demande comment des êtres humains ont pu y résister.

La nourriture servie à ces petits malheureux est, du reste, digne de cette salle à manger. C'est une pâte noire, repoussante, insuffisante, sans nom.

Voici maintenant le dortoir.

Les pauvres gosses doivent dormir à deux et trois dans le même lit. L'aération est absolument insuffisante ; les soins de toilette nuls. Dans quelques bassins en fer rouillé croupit une eau sale et noire qui doit avoir servi plusieurs jours...

La literie est ignoble ; les draps n'ont plus aucune couleur ; les rares couvertures sont souillées et trouées. Les matelas, éventrés, laissant

échapper la laine noire, gardent la trace des petits corps martyrisés dans ce bain d'enfants.

Voici le grenier. On y a parqué sept pauvres petits. La sou-pente est aérée par deux fenêtres tabatières de 25 centimètres de côté.

Les excréments des gosses s'accumulent depuis des semaines dans ces misérables grabats. Depuis longtemps, aucun nettoyage n'a été opéré et les eaux sales croupissent au fond des vases !

C'est dans cette vision d'horreur, dans cette atmosphère empestée, que croupissent une centaine d'enfants chétifs au regard craintif, vêtus de guenilles et mangés par la vermine.

Les gardes-chiourmes de ce bain

Les gardes-chiourmes de ces malheureux baignards sont un certain S... et sa femme, une mégère qui n'épargnait pas les coups à ses pensionnaires. « M. le Directeur » était au lit, malade. Il ne put donner à la justice que des explications embarrassées.

Il est connu pour un ivrogne invétéré. Il est aidé dans sa criminelle besogne par un soi-disant instituteur.

L'interrogatoire a révélé des faits ignobles ; il est prouvé que « directeur » et instituteur se sont livrés sur les garçonnets à des actes repoussants.

Plusieurs des pauvres gosses ont avoué que le directeur les laissait sans nourriture pour les forcer à se prêter à ses passions bestiales et donnait ensuite aux petits affamés une tartine avec un peu de confiture !

Les parents dénutrés qui confiaient leurs petits à ces fauves sont, pour la plupart, des individus qui ne désiraient pas revoir leurs enfants. Toute visite à ce singulier immeuble était, en effet, interdite. Le prix de la pension (?) était de 600 francs par an.

On se demande en vain comment il est possible que certains parents aient mis leurs enfants dans cet enfer.

L'enquête a démontré qu'il s'agissait dans plusieurs cas, d'enfants nés d'un premier lit ; pour d'autres, de parents poussés par la misère, qui devaient se débarrasser de leurs petits...

Dans le pensionnat, il n'y avait qu'une seule fillette, âgée de 6 ans. Hélas ! celle-ci n'a pas été épargnée et fut violée par un individu, qui est mort il y a quelque temps.

A mesure que les interrogatoires continuent, les langues se délient. Ainsi les magistrats ont appris que, il y a quelque mois, un jeune enfant serait mort et que le cadavre serait resté étendu durant toute la nuit, à côté de ses compagnons de lit !

Avant de quitter cet enfer, le parquet en a ordonné la fermeture et a fait garder toutes les issues par la gendarmerie.

Le directeur, Sch..., a été mis sous mandat d'arrêt ; mais, comme il se déclare malade, le juge d'instruction l'a laissé provisoirement dans son lit. L'individu déclare être atteint de rhumatisme.

Quant à son aide, le nommé S..., il a été immédiatement arrêté et ramené sous bonne garde à Anvers, où il a été écroué.

Les parents ont été avertis d'avoir à reprendre leurs enfants, mais la plupart de ceux-ci seront hospitalisés par les soins de l'œuvre de la Protection de l'Enfance.

La foule tenta de lyncher les époux S. L'arrivée des parents des enfants fut aussi très émouvante. C'est d'abord un homme à motocyclette qui, d'une allure folle, avance vers l'Institut. Il ignore encore ce qui s'est passé. Il n'a d'autres renseignements que ceux du télégramme qu'il a reçu. L'anxiété est peinte sur sa face. Il vient chercher ses deux petits. Quand il apprend ce qui se passe, il ne parle rien moins que de tuer le directeur.

Voici venir une maman à la toilette un peu voyante, son petit vient vers elle souriant de bonheur.

Une autre maman, bien minable, celle-là, sort de la maison maudite toute en larmes, serrant contre elle deux petits amaigris.

Voici les époux Collette. Ils viennent, eux, aussi, reprendre leur garçonnet. Cet enfant est la principale victime des odieux instincts de Geselle. Or, les parents payaient un supplément à l'ignoble individu pour qu'il prenne bien soin de leur enfant !... (« Le Peuple »).

Accidents mortels

WINDISCH, 3. — M. Brack, père de famille, est tombé du haut d'une échelle sur laquelle il était monté pour poser des motifs de décoration à l'occasion d'une fête. Il s'est tué dans sa chute.

UNTERKULM (Argovie), 3. — M. Moser, 50 ans, Bernois, valet de ferme, était occupé à charger du foin, lorsqu'il a fait une chute dans laquelle il s'est brisé la colonne vertébrale. Il a succombé.

AARAU, 2. — Samedi après-midi, le nommé Albert Basler, 41 ans, marié, aide-machiniste à l'usine électrique d'Aarau, a fait une chute dans un canal. Ce n'est que vers le soir qu'on remarqua qu'il avait disparu. Le cadavre est retrouvé.

BIRRWIL (Argovie), 2. — Dimanche après-midi, la jeune Elsa Bolliger, âgée de 15 ans, de Suhr, a été victime d'un accident. En allant en bicyclette sur la route de Leutwil à Birrwil, elle s'abattit contre un arbre et fut tuée sur le coup.

Les réparations

Après la lettre du pape

Sauf un journal catholique, toute la grande presse parisienne est tombée à bras raccourcis sur le dos du pauvre pape en lui reprochant comme une offense à la France la lettre où il exposait au cardinal Gasparri — et par lui au monde entier — ses vues très pacifiques sur le problème des réparations. M. Poincaré lui-même a cru devoir regretter publiquement « les erreurs du Saint-Siège » et un sénateur très clérical a déclaré qu'il reconnaissait l'infailibilité du pape en matière dogmatique, mais qu'il entendait conserver sa liberté de Français quand il s'agissait de la politique étrangère de son pays. Le Saint-Père a tenté de rassurer un peu les choses en faisant publier un commentaire atténuant par le cardinal Gasparri, mais cela n'a rien changé à l'effet produit et c'est là un système que Pie XI a déjà employé une fois précédemment avec aussi peu de succès.

Certes, le pape ne disait rien dans sa lettre qui fût offensant pour qui que ce soit. En somme, il recommandait aux Allemands de mettre plus de bonne volonté à tenir leurs engagements et à réparer les dévastations commises, et, d'autre part, il exprimait l'espoir que leurs créanciers trouveraient bientôt de meilleures garanties que des occupations militaires et accepteraient l'idée d'une enquête impartiale sur la véritable solvabilité de l'Allemagne. C'est à peu de choses près le point de vue socialiste, et le pape a parlé dans le même sens que le congrès de Hambourg, mais avec plus de douceur et en citant la Bible. C'est en France une véritable maladie de la guerre que de faire passer pour germanophile toute parole humaine ou chrétienne de modération ou de pacification. Il est vrai que l'autorité morale du Vatican serait plus grande si les précédents de Pie XI, et en particulier Pie X, avaient osé condamner publiquement la violation de la neutralité belge. Il est vrai aussi que la lettre du pape a été fort bien accueillie en Allemagne, mais il convient d'ajouter qu'elle a été mieux reçue encore en Angleterre. Cela n'a rien d'étonnant, car l'idée de l'enquête impartiale est précisément la thèse anglo-saxonne, et il est assez piquant de voir le Saint-Père soutenu surtout par les pays protestants.

En France, à côté de l'intransigeance de M. Poincaré, et de l'opinion dominante, il faut aussi discerner les motifs de politique intérieure qui ont provoqué ce tollé général. Le parti radical-socialiste était ravi de sauter sur cette occasion unique d'attaquer le cléricalisme avec ses propres armes et de mettre M. Poincaré dans un sérieux embarras. La manœuvre n'a réussi en somme qu'à créer l'unanimité bourgeoise contre le pape et à faire remporter à M. Poincaré un véritable triomphe au Sénat, puisqu'il a fait voter les 300 millions de crédit pour la Ruhr sans une seule voix dissidente. Tout cela est très joli, mais l'Europe continue à s'enfoncer dans la vase et attendait encore hier la réponse française au questionnaire anglais. Quant aux offres allemandes, M. Poincaré a déclaré qu'elles n'étaient pas dignes d'une réponse. Que fera-t-il si l'Angleterre insiste ? Voilà la question qui se pose aujourd'hui ?

Edm. P.

Les accusations du rapport de la minorité progressiste-libérale

Nous arrivons enfin à la dernière partie du rapport dont nous voulions parler. Nous nous excusons d'avoir mis si long à terminer cette affaire. Il n'a pas tenu à nous d'aller plus vite en besogne.

Venons-en aux calculs en l'air de Hermann Guinand, comme l'écrivit autrefois l'« Effort ». Le rapport bourgeois s'exprime dans les termes suivants :

Dans sa séance du lundi 19 décembre 1921, le Conseil général adopta une proposition du Conseil communal d'abaisser le prix du gaz à 40 centimes le mètre cube à partir de février 1922. Le groupe de l'Union Progressiste-Libérale fit inutilement opposition à cette proposition du Conseil communal en présentant un rapport de minorité, dont voici les conclusions :

a) Surseoir à toute modification du prix du gaz jusqu'en avril 1922 ;

b) fixer en mars 1922, applicable dès avril 1922, un nouveau prix en harmonie avec la situation à ce moment-là ;

c) dès l'entrée en action de l'appareil que se propose d'installer le service du gaz pour la fabrication du gaz à l'eau (gaz double), révision du tarif du gaz pour le mettre en harmonie avec le prix de coût et les conditions générales du moment.

Dans la discussion, M. le directeur des Services industriels fit la déclaration suivante : « J'estime qu'en comptant le prix du gaz à 40 centimes, ce service pourra tourner. »

Examinons donc aujourd'hui le résultat de l'exercice en cause. Le service du gaz a pu, en mettant à contri-

buton les fonds de réserve, éteindre le déficit de 1921 par 121,197 fr. 32. Par contre, il n'a pu amortir aucune somme, bien qu'il ait été prévu au budget un amortissement de 128,107 fr. 75, suivant les échelles de M. Maurice Maire. L'insuffisance totale d'amortissements du service du gaz est actuellement de 1,043,292 fr. 80.

Il eût été de sage administration de maintenir plus longtemps le prix du gaz à 50 centimes, les prévisions de M. le directeur des Services industriels ne s'étant pas réalisées quant à l'augmentation de consommation du gaz, l'augmentation générale annuelle n'étant que de 4 %. Fait significatif : le mois de plus faible consommation fut celui de février, où l'usine à gaz produisit 219,800 mètres cubes en 1922 au lieu de 231,710 mètres cubes en 1921. Qu'on vienne nous dire que la diminution du tarif ait provoqué une augmentation de consommation, février 1922 étant le premier mois où la population ait bénéficié du gaz à 40 centimes le mètre cube !

Le bénéfice de 400,000 francs réalisé aux Services industriels provient en effet de l'augmentation des taxes du service des eaux et du service de l'électricité, augmentation surtout préjudiciable à l'industrie. Ce bénéfice devrait en réalité être diminué de l'amortissement non effectué au service du gaz, soit 128,000 francs.

Notons encore que M. le directeur des Services industriels, dans ses considérants à l'appui de la diminution du prix du gaz, promettait la prompte installation du gaz double. Actuellement, nous ignorons quand nous pourrions bénéficier de ces nouvelles installations permettant de fabriquer le gaz à bien meilleur compte.

Ateliers et magasins des Services industriels

Le magasin d'exposition et de vente de la rue Léopold-Robert boucle ses comptes par un boni de 2,147 fr. 40 contre 12,540 fr. prévus au budget. L'atelier des eaux et du gaz boucle son exercice par un boni de 3,344 fr. 51, l'atelier de l'électricité par un déficit de 8,459 fr. 43. Ces chiffres comprennent le boni du magasin de la rue Léopold-Robert. Les ateliers et magasins bouclent donc ensemble par un déficit de 5,114 fr. 92. Or, le déficit réel se trouve augmenté encore par le fait que l'intérêt du capital engagé dans les ateliers et magasins n'est pas porté dans les comptes cette année-ci, bien que ce poste ait été prévu au budget par 31,715 fr. Il est parfaitement anormal de ne pas charger les ateliers de l'intérêt du capital investi. Nous estimons ici encore que la gestion du Conseil communal a été insuffisante, car les ateliers devraient pouvoir boucler leurs comptes sans déficit, même dans la période actuelle difficile. Le bénéfice moyen pris par les ateliers est d'ailleurs parfaitement suffisant et dans la majorité des cas égal au bénéfice pris par les concessionnaires. Notons encore que les ateliers et magasins ne paient aucun loyer pour les locaux utilisés à la rue du Collège.

Il a déjà été répondu à ces accusations en séance du Conseil général. La minorité voulait surseoir à la baisse du prix du gaz, donc maintenir à son prix haut un objet de grande consommation. La chose eût été assez mal avec la campagne de baisse des prix, menée par la presse bourgeoise elle-même. Elle ne cadre plus du tout avec la baisse des salaires. Des conditions économiques nouvelles ayant atteint le public, il était logique d'avoir égard à elles et de chercher dans la mesure du possible à rendre moins difficile l'existence de notre population ouvrière et chômeuse. C'est à quoi tendit la politique de la majorité socialiste.

Le rapport progressiste-libéral fait grand état de la mise à contribution du fonds de réserve. A quoi donc sert un fonds de ce genre, s'il est interdit à tout jamais de s'en servir. Le fonds de réserve, son nom l'indique, est appelé à servir dans les occasions exceptionnelles. Rappelons encore ici la réponse du directeur des Services industriels, en séance du Conseil général.

Hermann Guinand avait proposé la baisse du prix du gaz en raison de la baisse du prix de la houille. Il n'y avait pas de raison de maintenir un haut prix du produit quand la matière première diminuait de prix sensiblement. D'autre part, si la fabrication de gaz double a été retardée, c'est par suite de la lenteur de travail de la commission réclamée par la minorité pour l'examen de l'installation nouvelle. Il eût été facile d'aller plus vite même, mais les soumissions faites par les maisons suisses donnèrent encore un second retard. La faute n'en saurait donc être imputée aux Services industriels, qui firent toute diligence. La remarque du rapport de minorité sur la diminution de la consommation s'explique d'elle-même. On ne saurait réclamer du public, qui avait ses stocks d'hiver non encore consommés complètement, qu'il les ait laissés pour reprendre l'usage immédiat du gaz. D'ailleurs la statistique est une preuve de l'augmentation de la consommation du gaz, dès que le prix bas fut connu du public dans son ensemble. Cette augmentation a persisté depuis. On se demande si la chose se fût produite par le maintien des prix hauts. On aurait alors entendu des doléances contre les prix chers de la Commune !

Il est tout aussi curieux d'entendre les récriminations faites contre le manque d'amortissements quand on sait combien on s'en préoccupait du temps que la Commune se trouvait sous la gérance des partis bourgeois. Le manque d'amortissements n'était pas de cent mille francs en ces temps-là. Il allait jusqu'au million. Et pourtant aucune guerre n'avait amené la situation anormale d'aujourd'hui.

Hermann Guinand le fit remarquer en ces termes à MM. Breitmeyer et consorts :

« L'examen du compte de pertes et profits révèle aussi que le résultat de l'exercice n'est pas défavorable. Il a permis d'amortir complètement le déficit de 1921, qui s'élevait à 120,000 fr. Sous le régime bourgeois, avant la guerre, l'insuffisance d'amortissement était de plus d'un million ! C'était votre régime qui arrivait à de pareilles mésaventures et il n'y avait pas encore eu la guerre avec toutes ses conséquences désastreuses.

De plus, déjà en 1918, nous avions attiré votre attention sur l'impossibilité de faire des amortissements normaux pendant la période de crise. A des conditions spéciales il fallait répondre, évidemment, par des mesures exceptionnelles. Nous avons cherché avant tout à pratiquer une politique propre à éviter aux consommateurs des charges trop lourdes. Le Conseil général s'était alors rallié à nos propositions. La commission qui examina le prix du gaz, et dans laquelle se trouvait M. Scharpf, avait accepté complètement notre point de vue, comme le seul bon. Nous continuerons donc d'agir en vue de l'allègement des charges du public.

Au moment où nous avons abaissé le prix du gaz, nous rappelons aussi qu'un vaste mouvement, présidé par le Conseil fédéral et l'Union suisse des Arts et Métiers, avait lieu dans le pays, afin d'obtenir la baisse du coût de la vie. La Confédération vendait son froment à perte. Un crédit de trente millions avait été ouvert en vue de diminuer le prix du charbon. Vous n'ignorez pas non plus la vaste offensive déclenchée par le patronat et la bourgeoisie contre les salaires de la classe ouvrière ! Il est inacceptable qu'on veuille baisser les salaires et maintenir hauts les prix des produits les plus indispensables aux consommateurs.

Quand près de la moitié de la population chôme, que les fabriques étaient fermées, il est naturel que les installations des Services industriels en aient subi les conséquences par une diminution des recettes aux magasins, point de détail sur lequel M. Breitmeyer s'est le plus acharné. »

Nous pouvons conclure. Le rapport contre les Services industriels n'a pu paraître impressionnant qu'à ceux qui mettent hors du débat la situation issue de la guerre. La querelle des « magasins » est en effet une querelle entre magasins et l'on nous dispensera d'insister à ce sujet dans les colonnes d'un organe socialiste. L'intérêt public vaut bien des intérêts privés, penseront avec nous la plupart de nos lecteurs.

Robert GAFNER.

P.-S. — C'est par erreur que le chiffre de cent mille francs a été indiqué hier. Il fallait lire quarante mille. R. G.

Lettre d'Allemagne

Le 27 juin 1923.

Le chancelier du Reich Cuno est en tournée de propagande. Il parcourt infatigablement les principales villes du pays dont il dirige les destinées et tient de nombreux discours. L'analyse de ses dihyrambes est des plus intéressantes et des plus probantes.

A Munich — qui a une tendance à épouser la théorie du « séparatisme » — le Dr Cuno parla d'unité d'action et de pensée pour la liberté et la sauvegarde des intérêts vitaux de la patrie. A Königsberg, à l'occasion de l'ouverture de la foire industrielle de l'Allemagne orientale, son discours peut se résumer ainsi :

« L'on ne peut songer judicieusement et sensément à la reconstruction économique du pays avant que nous ayons réglé définitivement la question des réparations. »

Voilà un fait bien caractéristique et à retenir, car il laisse à supposer que la mentalité allemande évolue enfin vers une solution nécessaire et rapide des « suites de la guerre ». Cuno a manifesté l'intention d'engager courageusement son pays dans cette voie et c'est heureux. Il pourra, dans une troisième note aux puissances intéressées — et ses pérégrinations actuelles lui permettent de tâter le terrain — présenter des propositions fermes et sincères que les alliés acceptent, et espérons que, demain, l'Angleterre aura raison de la politique de la France que dirige le général Daudet.

Le Dr Cuno a prouvé — ces derniers temps du moins — qu'il possédait une volonté assez ferme, car lundi 25 juin est entrée en vigueur une ordonnance dirigée contre la spéculation sur les devises. L'article principal de cette loi fait dépendre le cours du jour — non plus des différentes Bourses de l'Allemagne — mais uniquement de la Bourse de Berlin qui est ainsi surveillée de près par les agents du gouvernement. L'on dit aussi que cette ordonnance a pour but de permettre au Reich de payer un acompte sur la dette douloureuse des réparations en ramenant le mark-or et de le payer à une valeur normale qui ne soit pas trop onéreuse pour le gouvernement. Et comme ce sont tous les bons patriotes qui possèdent « le vil métal », ils paieraient aisément une contribution pour la liberté de leur pays. La vertu n'est pas exercée sans danger ! Qu'en pensent les capitalistes ! L'intention initiale du gouvernement sera-t-elle suivie d'un effet positif ? Vouloir et pouvoir conservent toujours le même antagonisme... surtout la matière du sacrifice... financier. Cette nouvelle ordonnance a produit ses effets immédiatement en arrêtant la montée vertigineuse du dollar. Samedi 23 juin il se vendait encore Mks 136.340, et lundi 25 juin il s'achetait pour Mks 113.075, chiffre officiel de la bourse berlinoise. Mais, ajoutons que « les beaux jours sont rares », et samedi déjà la monnaie du Nouveau Monde se vendait 125.000 Mks. MM. les spéculateurs sont de nouveau victorieux. Serai-ils invincibles ?

Toute l'Allemagne a commémoré l'anniversaire de la mort de Walther Rathenau. L'on regrette aujourd'hui l'absence d'un tel diplomate. Il était l'homme de la situation. Et les discours qui célébrèrent sa courte mais courageuse et intelligente politique ne purent oublier sans regret les conciliabules de Wiesbaden. L'on a flétri l'acte odieux de ses assassins, mais n'eût-il pas été préférable d'éviter de créer une atmosphère de suspicion à son égard, et peut-être qu'au-

jourd'hui on ne parlerait pas de l'occupation de la Ruhr et de la Saar et que la question des réparations aurait trouvé sa solution. Mais la meute sauvage en a décidé autrement, et l'on dépose des fleurs sur sa tombe !

Mais, du moins, Rathenau a ouvert le chemin par lequel doit passer le règlement des réparations, et c'est le cas de dire : « L'homme meurt, mais ses œuvres lui survivent ». Les dirigeants de l'Allemagne l'auraient-ils compris ? et le douloureux anniversaire aurait-il servi à quelque chose ? Permettons de l'espérer.

La situation semble un peu s'éclaircir, et dans une prochaine lettre nous verrons si notre espoir a été vain. André DORNANT

Les Suisses partent et les étrangers entrent

« Nos compatriotes atteints par le chômage depuis de longs mois ou par la crise économique qui sévit dans l'agriculture, les souvent d'espérer sur des temps meilleurs, prennent leur valise et quittent le sol natal. Est-ce bien en Suisse que cela se passe ? Certainement, aussi les critiques se font-elles d'autant plus nombreuses que plus nos compatriotes trouvent facile le chemin de l'exil et plus les étrangers prennent leur place dans le pays. Sous ce rapport, il est bon de se demander si les Suisses font tout ce qui est en leur pouvoir pour retenir au milieu d'eux leurs frères éprouvés, ou si par hasard on avait trouvé plus commode de laisser la porte s'ouvrir en leur disant un adieu sympathique et moins coûteux.

La question est trop grave pour qu'on puisse l'envisager d'un cœur léger puisqu'il s'agit ici de l'avenir même de notre pays qui, certes, n'en changera ni sa forme ni sa face, mais dont le fond de l'esprit risque d'encourir une profonde transformation, qu'il s'agisse d'immigration ou d'incorporation de nouveaux citoyens après quelques années de séjour en Suisse. Le plus simple paraîtrait qu'il faudrait avant tout serrer les coudes pour faire place aux Suisses dans le pays, étendre les surfaces de culture, leur donner la préférence toutes les fois qu'un emploi quelconque se trouve vacant, avant de créer de nouveaux compatriotes-à-à par un moyen d'une savante législation.

Il est indéniable que l'étranger s'installe en Suisse de plus en plus, il faut donc bien qu'il y trouve des avantages et que ceux-ci soient acquis sûrement au détriment des nôtres, sans cela l'émigration de part et d'autre ne se produirait pas. »

La « Sentinelle » a trop souvent déjà protesté contre l'émigration à laquelle on force les chômeurs de notre pays, parce qu'on ne veut pas leur accorder de quoi simplement vivre, pour qu'il soit nécessaire d'insister sur l'immoralité de tels procédés. Mais à qui la faute, sinon aux autorités fédérales, aux partis bourgeois, eux qui se font les complices des baissiers de salaires, et des exploitateurs de chair humaine, en poussant les meilleurs de nos ouvriers à devenir la proie de l'étranger. Ah ! on saura un jour ce que cache l'expatriation. C'est déjà un signe avertisseur que d'entendre les protestations qui s'élèvent de tous côtés. Les Suisses expatriés ne sont pas seulement exploités par des patrons qui profitent de leur qualité d'étrangers. Nos compatriotes deviennent encore parfois les victimes de nos propres autorités militaires. Il n'y a pas longtemps, un journal de notre région écrivait qu'on fait payer deux cents francs de taxe militaire aux Suisses établis à Paris. Quand on connaît les difficultés de la vie à Paris, les loyers extravagants, le prix des repas, et l'insuffisance des salaires, on se demande à quoi pensent encore nos consuls en chargeant nos compatriotes plus qu'on ne le ferait s'ils gagnaient leur vie en Suisse, et recevaient des salaires en francs suisses.

L'arrivée des étrangers en Suisse, contre laquelle protestent même les journaux de la bourgeoisie, ne forme pourtant qu'un épisode de la lutte des salaires. Les jaunes d'autres pays, que le change favorise, sont les bienvenus de patrons embaucheurs de jeunes filles à deux et trois francs par jour. Ils sont les bienvenus de ceux qui laissent au chômage de vieux ouvriers qualifiés par crainte de devoir leur donner un salaire convenable d'une quinzaine de francs par jour.

Dans l'esprit des autorités fédérales, l'émigration devait servir à écoulé « le trop-plein » du chômage en Suisse. Cette mesure est donc illusoire puisque les immigrants viennent aussitôt combler les départs de la main-d'œuvre suisse. Ces autorités sont les complices des baissiers de salaires étrangers. Elles refusent assistance à leurs nationaux. Elles s'en débarrassent en les expédiant en France, au Canada, au Brésil, en Albanie même, dit-on. Elles feraient mieux de garder au pays des gens qualifiés, quitte à les faire payer comme ils le méritent.

C'est une belle politique que d'appauvrir la capacité économique de la Suisse au profit de l'étranger. Elle montre la logique de nos « patriotes ». Mais ils resteront toujours les mêmes. C'est pourquoi la majorité radicale et conservatrice des Chambres a montré tant de dureté envers les ouvriers suisses, au cours de la dernière session des Chambres. C'était pour leur prouver toute sa sollicitude ! R. G.

Pour défendre tes droits et ton idéal, comptes-tu sur les journaux du gouvernement ou des capitalistes ? Non. Soutiens donc de toute ta force la presse ouvrière ! Considère comme un de tes principaux devoirs celui de renforcer la presse socialiste en y abonnant tes amis et connaissances ! Plus elle sera forte, plus la presse bourgeoise perdra d'influence et plus la vérité y gagnera.

Le procès Judet

La déposition de Mme Bossard

PARIS, 2. — Havas. — A midi trente, l'audience est ouverte.

Mme Bossard, femme du peintre Bossard et nièce de Mme de Leynes, vient déposer comme premier témoin de l'accusation :

J'entendis une fois M. Judet, à son retour de Rome, renseigner M. Bossard sur son voyage. Celui-ci renseigne ensuite M. Romberg. Mme Bossard affirme ensuite que lorsque Hans Bossard vint à Paris en septembre 1914, il vit Judet. C'est en 1914 que Hans Bossard exprima la volonté de faire cesser cette affreuse guerre, et se mit en rapport avec l'ambassadeur d'Allemagne, Von Romberg. A cette époque, il dit qu'il verrait à Paris M. Judet, directeur de « L'Eclair », avec lequel ses idées coïncidaient sur bien des points. Après quelques jours passés à Paris et de nombreuses conversations avec Judet, M. Bossard, pour apaiser mes préoccupations patriotiques, eut en ma présence une conversation avec le directeur de « L'Eclair ». « Nous sommes tout à fait d'accord, dit Hans Bossard à Judet. Je veux aller voir les gens dont nous avons parlé ». A cela, M. Judet répondit un oui catégorique. Après cet entretien, mon mari me dit : « Nous sommes d'accord M. Judet et moi. Comme je te l'ai déclaré, je retournerai voir l'ambassadeur Von Romberg ; nous ne ferons pas tort à la France ». Nous rentrâmes en Suisse et M. Bossard alla rendre compte de sa mission à M. l'ambassadeur. Pendant l'année 1915, les visites de Judet en Suisse furent fréquentes et Bossard fit de son côté plusieurs voyages à Paris. Bossard et Judet correspondaient au moyen de signes conventionnels et Bossard me dictait quelques-unes de ses lettres. Des phrases incompréhensibles dont le sens m'apparut plus tard, m'arrêtaient.

Bossard écrivait également de nombreux rapports pour Von Romberg, rapports qui devaient être intéressants, puisqu'il toucha cette année-là de l'ambassade d'Allemagne, 2 millions de francs. Il me demanda en 1915 de louer une villa confortable à Berne, où il pourrait recevoir des hommes ayant des situations officielles. J'ai loué la villa Zeerleder, à la lisière du Dählhölzli, et non loin de la villa de l'ambassadeur d'Allemagne, que l'on pouvait gagner à pied, sous bois, par un sentier peu fréquenté.

Le 30 septembre 1915, nous quittâmes Lucerne pour venir nous installer dans cette villa. Bossard avait touché en novembre 1915, 900,000 francs et quelques jours plus tard 1 million 10 mille francs. La somme avait été payée en billets suisses. Cet argent fut déposé à la Banque commerciale suisse et pour ne pas éveiller de soupçons, Bossard racontait que des amis de France lui confiaient cet argent pour le soustraire au fisc. En juillet, continue Mme Bossard, je vis MM. Judet, Bossard et Von Romberg ensemble, je l'affirme.

M. Judet se lève, disant : Je n'ai rien à dire devant ce témoin. Je démens tout cela et tout cela est à reprendre entièrement.

Je précise, dit Mme Bossard : ce jour-là, j'étais dans la salle avec Marie-Thérèse. Mon mari me voyant là, il me présenta au ministre. Très solennel, le procureur général, s'adressant à Mme Bossard : « C'est très vague, madame. Si vous avez la moindre incertitude, je vous adjure d'vous rétracter ». Mme Bossard expliqua alors la place qu'occupaient les témoins et les acteurs de la scène.

L'avocat de Mme Bossard

On entend ensuite M^e Graber, avocat, à Lucerne. Il ressort de ses explications, que M. et Mme Hans Bossard s'accusaient, au cours de leur procès en divorce, réciproquement de faux. M^e Leouzon-le-Duc demande à M^e Graber si c'est bien lui qui a pris hypothèque sur ses biens pour fournir à Mme Bossard la caution nécessaire à sa mise en liberté provisoire afin qu'elle puisse venir témoigner à la barre. Est-ce comme avocat ou comme ami que vous êtes intervenu ? Les deux, répond M^e Graber, car j'ai confiance dans l'innocence de Mme Bossard et j'avais des garanties d'elle. L'audience est suspendue.

Les témoins de la défense

A la reprise, on entend les témoins cités par la défense, M. René Quinton, professeur au Collège de France : Dire que Ernest Judet est traître à la patrie, c'est une monstruosité. Au sujet des dépenses de Judet, il n'y avait aucune espèce de luxe chez lui.

Le général de division Marchand, demeurant à Lisleux (Loire), déclare : « Judet est l'homme qui m'a donné l'impression du plus grand désintéressement, qui n'a jamais chéri autre chose que la grandeur de sa patrie. »

Sont entendus ensuite, M. Beau, ambassadeur de France en Suisse, le général Pau, le général Henri de la Croix, l'amiral Degouty et d'autres. « Gardez-vous, dit encore M. Noblemaire, gardez-vous des manœuvres allemandes. Parlant ensuite du luxe reproché à M. Ernest Judet, il dit que le train de vie de Judet était infiniment réduit. M. M. Jules Lemaitre a connu et aimé Judet. Il disait que c'était l'homme le plus honnête qu'il ait connu. En parlant avec mon cœur et ma confiance, je crois pouvoir vous assurer qu'il est impossible que M. Judet ait rien fait contre son pays. »

L'audience est ensuite levée.

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande	Offre
PARIS	33.60 (34.10)	34.10 (34.55)
ALLEMAGNE	-0.025 (-0.025)	-0.045 (-0.045)
LONDRES	25.98 (25.85)	26.08 (25.93)
ITALIE	24.55 (24.80)	25.— (25.20)
BELGIQUE	28.50 (28.95)	29.10 (29.50)
VIENNE	-0.060 (-0.060)	-0.090 (-0.090)
PRAGUE	16.90 (16.75)	17.20 (17.—)

Education Socialiste



Vie Economique

L'arme des militants

Il paraît qu'on lit moins dans le Parti. Pourquoi? Trouve-t-on en savoir assez? ou bien les brochures et ouvrages sont-ils trop chers? ou bien la paresse intellectuelle a-t-elle fait des ravages dans nos rangs?

Il y a peut-être un peu de tout cela.

C'est, en tous cas, un état de choses contre lequel il va falloir réagir vigoureusement, écrit le « Populaire » :

J'ai vécu un temps où l'on s'abordait en se disant: « As-tu lu tel discours de Jaurès, telle brochure de Guesde, de Lafargue, de Vaillant, de Vandervelde? tel ouvrage de Kautsky, de Plekhanow, de Bebel? »

Et des conversations, et des discussions, des controverses de s'engager. Les paroles se heurtaient, se croisaient dans un tumulte de passion, où les affirmations tranchantes nettoyaient l'air de tout scepticisme.

Et on ne voulait pas savoir, apprendre pour soi seulement, on distribuait des brochures à ses amis et connaissances, on les leur offrait comme s'il se fût agi de poches de bonbons.

Et dans nos réunions donc! Il y avait toujours une belle table de bois blanc sur laquelle notre bibliothécaire étalait avec amour sa collection — car une section qui se respectait avait une bibliothèque. Naturellement ça n'était pas la « Nationale ». Mais il y avait des trésors pour nous. Les principaux livres traitant du socialisme, et des brochures rouges, jaunes, vertes. Nous vendions aussi des coquelicots, des églantines, des insignes. J'ai connu de braves types qui, après une réunion faite dans une localité, allaient au domicile des gens faire du boniment pour vendre des brochures, comme de vrais camelots. On leur montrait parfois la porte, chez des réactionnaires et des bourgeois. Mais leur bonne humeur et leur audace obtenaient des miracles.

Et la pensée socialiste faisait son chemin. Elle passait partout, allait partout, laissait partout son sillage de lumière.

C'était le bon temps. En vérité, je vous le dis, il faut y revenir.

Si vous ne lisez pas, si vous ne vous instruisez pas sans cesse, les exploiters de votre travail auront longtemps encore la partie belle.

La journée coopérative internationale

A teneur d'une décision du Comité central de l'Alliance coopérative internationale, dont le siège est à Londres, une Journée internationale de la Coopération sera, à l'avenir, célébrée chaque année le premier samedi du mois de juillet. Cette manifestation, qui tombe cette année sur le 7 juillet, a pour but de proclamer publiquement le sens et la raison d'être du mouvement coopératif. On se souvient encore de l'imposant congrès tenu à Bâle, en août 1921, par l'Alliance coopérative internationale, à laquelle appartiennent des organisations de tous les pays du monde. Aux termes de ses statuts, cette Alliance a pour but d'établir et de propager les principes et méthodes coopératifs, d'étendre le mouvement coopératif à tous les pays, de cultiver des rapports amicaux entre les membres de l'Alliance, de défendre les intérêts du mouvement coopératif et des consommateurs en général, de renseigner sur toutes les questions touchant le mouvement coopératif, d'encourager les études coopératives et favoriser les rapports commerciaux entre les organisations coopératives des différents pays. L'Alliance coopérative internationale considère le mouvement coopératif comme constituant une base neutre sur laquelle hommes et femmes de n'importe quelles opinions politiques et quelle que soit leur confession, peuvent se réunir et collaborer. La neutralité, sur laquelle repose l'unité du mouvement coopératif, est respectée dans toutes les assemblées et dans toutes les publications et organes de l'Alliance.

La Journée coopérative internationale doit être une journée de propagande. Elle sera une affirmation solennelle de l'idée qui s'exprime dans la solidarité coopérative. Cette manifestation a pour but d'inviter tous les cercles de la population à collaborer au mouvement coopératif, la coopérative ignorant toute différence de classe entre ses sociétaires. On veillera particulièrement à réaliser à l'avenir une plus large collaboration des femmes à la solution des questions coopératives. Depuis qu'il existe, le mouvement coopératif a déjà rendu maints services à ses membres et à l'ensemble de la population, et il est certain qu'il est susceptible de devenir avec le temps un facteur économique et éducatif beaucoup plus im-

portant encore. Le secret de la force d'expansion croissante du mouvement coopératif réside dans le respect des principes des pionniers de Rochdale qui entreprirent, en l'an 1844, sans l'intervention de l'Etat et sans aucune contrainte, mais exclusivement sur le terrain de l'entraide, de défendre et de favoriser les intérêts des membres associés. C'est dans la solution, sur le terrain du libre développement de l'organisation coopérative, de tous les importants problèmes économiques touchant la consommation et la production que le mouvement coopératif international entrevoit sa tâche future.

Le relèvement de l'horlogerie Les propositions du Cartel syndical

Les lecteurs de « La Sentinelle » qui lisent, pour la plupart, la « Lutte syndicale », ont pris connaissance, samedi dernier, des thèses présentées par le Cartel syndical du canton de Neuchâtel en vue de la restauration de l'industrie horlogère. Préfacées d'un avant-propos d'Achille Grosperre, ces diverses thèses sont solidement charpentées et, tandis qu'on se débat en luttes d'influences stériles du côté patronal, pour la conquête d'un siège, pour le transport d'une activité, etc., les milieux ouvriers montrent, eux, une activité singulièrement plus riche en largeur de vue et d'idées.

Le rapport, qui a été présenté à la Chambre du Commerce, de l'Industrie et du Travail, sur les possibilités de lutte contre le chômage, principalement, se divise en un certain nombre de chapitres et paragraphes, dans le détail desquels nous ne voulons pas entrer. Nous en recommandons la lecture réfléchie à tous les ouvriers horlogers, à tous ceux qu'intéresse le problème de la sauvegarde de nos industries menacées. Le chapitre de la normalisation, celui de l'organisation d'une communauté horlogère, la suppression partielle du travail à domicile, etc., forment autant de chapitres attrayants et instructifs, qui témoignent de la solide base pratique dont part le Cartel syndical.

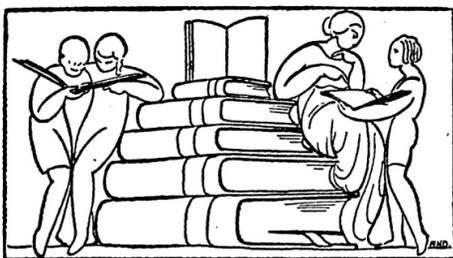
Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que l'accueil fait à ses propositions par une partie déjà de la presse suisse, y compris plusieurs organes bourgeois, ait été des plus sympathiques. Les novateurs du Cartel y trouveront une nou-

velle raison d'agiter le problème jusqu'à son aboutissement. C'est aux ouvriers à prendre en mains le sauvetage d'une industrie à laquelle ils sont davantage intéressés depuis que le byzantinisme des intérêts privés paraît seul faire agir la classe patronale, chez laquelle on cherche vainement une idée directrice connue tendant à sortir l'horlogerie de son actuel marasme.

SPECTATEUR.

Vingt-deux brochures socialistes pour 5 fr.

- Série « L'Eglantine », Bruxelles
- E. Mahaim : La production légale des travailleurs, 60 pages, fr. 0.30
 - Otto Bauer : Le cours nouveau dans la Russie des Soviets, 48 pages, 0.25
 - L. Pierard : Le fascisme, 36 pages, 0.25
 - Arthur Wauters : La concentration financière en Belgique, 58 pages, 0.25
 - Henri Renier, sénateur belge : La vérité sur la Ruhr, 60 pages, 0.30
 - Delvigne, etc. : Cinq aspects de la réaction, 76 pages, 0.30
- Edition du Parti socialiste de France
- Hubert Bourgin : Le socialisme en France, fr. 0.25
 - Compère-Morel : Le socialisme et la terre, 0.20
 - Léon Blum : Pour être socialiste, 0.15
 - Paul Faure : La scission socialiste en France, 0.20
 - H.-G. Wells : Cette misère de souliers, 0.15
 - Rosa Luxembourg : La révolution russe, 0.40
 - Compère-Morel : Socialisme et bolchévisme, 0.15
 - L. Garnier : Pour le socialisme, faits et chiffres, 0.20
 - K. Marx : Le manifeste, 0.30
- Série des anciennes brochures roses
- Paul Lafargue : La religion et le capital, fr. 0.15
 - La méthode historique, 0.15
 - Le communisme et l'évolution économique, 0.15
 - F. Engels : Socialisme utopique, 0.15
 - J. Guesde : Le collectivisme, 0.15
 - E.-P. Graber : La conférence de Vienne, 64 pages, 0.10
- Edition du Cercle d'étude syndicale
- Digat : L'orientation syndicale, fr. 0.50
- Adresser les demandes au Secrétariat du P. S. S., Monbijoustr. 61, Berne. Envoi contre remboursement, frais de port en plus.



LES LIVRES Lectures pédagogiques

Les Editions Delachaux et Niestlé S. A., à Neuchâtel, publient, sous les auspices de l'Institut J.-J. Rousseau, une collection d'actualités pédagogiques qui ne s'adressent pas seulement aux pédagogues de profession, mais à toute personne ayant charge d'âmes d'enfants. Je n'irai pas jusqu'à dire que tous les ouvrages parus dans cette collection sont d'une lecture également facile. Mais, si quelques-uns d'entre eux sont destinés à des spécialistes des questions pédagogiques, la plupart de ces volumes cependant peuvent être lus avec intérêt et profit par chacun. Il est juste d'ajouter qu'il est un grand nombre de pères et mères qui sont des pédagogues et quelques-uns d'entre eux même de très bons pédagogues sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose en l'ignorant. A ce titre déjà, ils méritent de s'intéresser à tout ce qui touche à l'éducation de l'enfant. Puis la formation d'une âme d'enfant est chose si importante qu'il vaut la peine d'y consacrer du temps, beaucoup de temps même, et de l'argent. J'ajouterai que les difficultés présentes ont accru la responsabilité des parents en ce sens que leur expérience et les enseignements de la vie leur ont appris qu'il ne faut rien laisser au hasard dans l'éducation de l'enfant pour la vie. Il en résulte pour eux le devoir de se préparer mieux à leur tâche d'éducateur. Mais, comme tous n'ont ni les loisirs ni les moyens d'aller suivre des cours dans des écoles spéciales, qu'ils profitent au moins des publications de l'Institut Rousseau. C'est du reste souvent une récréation agréable que de s'instruire par la lecture de quelques-uns de ces livres, et il est peu d'occupations aussi intéressantes que celle d'expérimenter ensuite les enseignements reçus.

Je ne sais si jamais vous avez eu l'occasion d'entendre notre camarade, Mademoiselle Alice Descœudres, parler de ses nombreuses expériences faites sur les enfants. J'avoue avoir rarement entendu quelque chose d'aussi captivant. Pas de longues théories, des faits. Cela paraît si simple

que vous êtes surpris de n'y avoir jamais pensé. Et si vous y avez pensé vous regretterez de n'avoir pas accordé suffisamment d'attention à tout ce qui se passe dans la vie de votre enfant. Car c'est par la vie et pour la vie qu'on éduque l'enfant. Voilà ce qui constitue la matière de ce qu'on appelle la psychologie expérimentale.

Après cela vous comprendrez mieux que je n'hésite pas à vous recommander la lecture et l'étude du livre de notre camarade Descœudres, ayant pour titre « Le développement de l'enfant de deux à sept ans ». Vous apprendrez, par exemple, par quels moyens à la portée de chacun l'auteur mesure la mémoire et les connaissances d'un enfant. Les observations sont accompagnées de nombreux exemples permettant au lecteur de les mieux comprendre et de les expérimenter à son tour. Le rôle de l'éducateur moderne n'est plus seulement d'enseigner une quantité plus ou moins grande de sciences, mais de connaître ses élèves, de mesurer leurs aptitudes, de savoir ce qu'ils sont et ce qu'ils valent. Cette étude est d'autant plus intéressante que nous manquons de renseignements précis, recueillis scientifiquement et collectionnés méthodiquement sur les progrès faits par l'enfant à l'âge où il évolue rapidement, ainsi que le constate l'auteur lui-même.

Puis l'ouvrage de Mademoiselle Descœudres ne contient pas seulement les résultats de recherches faites sur le vocabulaire ou encore sur la notion du nombre chez l'enfant à cet âge-là, mais aussi quelques exemples typiques de jugements d'enfants pris dans des classes différentes de la société. S'il est intéressant de savoir que le milieu social peut avoir une influence sur le développement intellectuel de l'enfant, il est non moins utile d'apprendre dans quelle mesure l'éducation reçue contribue à former ses sentiments et son jugement. Ainsi, Mademoiselle Descœudres a découvert plus d'altruisme chez l'enfant pauvre que chez l'enfant riche. Comme vous serez peut-être surpris d'apprendre que le petit villageois de La Sagne est plus développé que le petit Parisien.

Grâce à ce guide précieux, vous pourrez suivre pas à pas, an par an le développement de votre enfant; vous rendre compte vous-même s'il est développé normalement ou encore s'il est, intellectuellement, en avance ou en retard sur son âge. Et, instruits par la lecture de ce livre, les parents pourront guider l'enfant pendant les premières étapes de son développement intellectuel et moral.

Toujours dans le même ordre d'idées, un disciple enthousiaste du pédagogue belge Decroly, Mademoiselle Amélie Hamaide, nous apporte un ouvrage sur « La Méthode Decroly ». Cet éducateur est un docteur en médecine attiré par la psychologie de l'enfant. Après avoir fondé un institut spécial pour retardés et anormaux, il a

profité de ses expériences pour préparer une méthode nouvelle d'enseignement et d'éducation à destination des enfants normaux. Le premier but de cette méthode est de placer l'enfant dans un cadre naturel jusqu'à l'âge de quinze ans pour y suivre les phénomènes de la nature et l'intéresser aux manifestations diverses de la vie des êtres vivants. Decroly veut ainsi faire connaître aux enfants les efforts des hommes pour s'accoutumer aux conditions d'existence qui leur sont faites. Une école ainsi conçue doit avoir une population restreinte mais recrutée chez des enfants de quatre à quinze ans et des deux sexes. Le local doit être agencé de manière à constituer des petits ateliers et laboratoires. Le personnel devra recevoir une préparation spéciale et aimer les enfants. Les exercices doivent être donnés sous forme de jeux. L'émulation et la réussite devront constituer les principaux stimulants. Ces exercices doivent être combinés avec des travaux manuels, des excursions, des visites de musées, de bâtiments publics, de gares, d'ateliers. Une particularité de cette école c'est de faire participer les parents à l'administration de l'école, par l'intermédiaire d'un comité, de manière à les intéresser à la méthode employée. Le but de ce régime scolaire est de toujours faire comprendre à l'enfant ce qu'il fait, de l'habituer à se discipliner lui-même, de développer chez lui l'initiative, l'assurance et la solidarité; de l'entraîner au travail collectif et personnel par la collaboration de l'élève à la vie intérieure de la petite communauté constituée par une classe et par un ensemble de classes.

L'intérêt de cette méthode n'échappera à personne et chacun voudra en connaître l'application dans tous ses détails en lisant le livre de Mademoiselle Hamaide.

Mademoiselle Noémi Regard aussi se consacre à l'éducation des petits enfants. Sous ce titre: « Dans une petite école », elle offre au lecteur un essai d'éducation morale de l'enfant. Cette étude est une succession de causeries, prenant le plus souvent la forme de dialogues entre la maîtresse et les élèves. Nombreux seront les éducateurs, parents, qui pourront bénéficier de ce type d'enseignement moral devant développer chez l'enfant la véracité, la simplicité, l'estime de soi-même. Avec raison l'auteur a pu dire dans l'introduction de son livre, qu'il ne suffit pas « d'avoir l'air » quand il s'agit de l'éducation morale des enfants, car l'enseignement moral doit être vie ou ne pas être. Cet avertissement contient toute la mesure de ce qu'il faut apprendre avant d'assumer pareille tâche. Et ceux qui ont cette charge feront bien de profiter de l'expérience de Mlle Regard, faite dans un respect scrupuleux de la vérité et dominée par une haute conception de la morale. Ce sont là des garanties de réussite.

(Abel MAUCHER.

ECHOS

Opinions d'un romancier russe sur quelques écrivains français

Alexandre Kouprine, le romancier russe de « La Fosse aux Filles », une œuvre singulière et puissante, Kouprine, l'écrivain dont Tolstoï disait qu'il était « le seul homme de la jeune génération qui écrit franchement, véridiquement », a donné, au cours d'une heure de conversation avec M. Frédéric Lefebvre, rédacteur en chef des « Nouvelles littéraires », son opinion sur quelques écrivains français. Elle est d'une spontanéité des plus plaisantes.

Tout d'abord, cette excellente définition d'Octave Mirbeau :

Mirbeau n'est qu'un petit Maupassant, Mirbeau est fielleux.

Kouprine déclare que ses maîtres sont Balzac et Maupassant. (Sa « Fosse aux Filles » eût évidemment enchanté l'auteur de « La Maison Tellier »).

Il est grand admirateur de Pierre Loti, d'Anatole France et de Claude Farrère. L'effort de renouvellement qu'il constate chez M. Paul Morand ne le laisse pas insensible; il faut, dit-il, beaucoup pardonner à celui qui travaille dans le neuf.

N'oubliez pas de dire non plus qu'il y a chez vous un livre qui n'a son équivalent dans aucune littérature: c'est Manon Lescaut, de l'abbé Prévost. Depuis vingt ans, je ne me lasse pas de le relire.

Mais, ajoute-t-il, je déteste l'ingratitude et j'ai le devoir de vous avouer que j'ai appris le français dans les livres de Dumas père.

Au demeurant, Kouprine ne met aucune ironie dans le rapprochement de ces différents noms, et c'est bien ce qui rend si savoureuses les déclarations qu'il a faites à M. Frédéric Lefebvre.

BIBLIOGRAPHIE

A la mémoire de Blaise Pascal. — Nous disions, il y a quelques jours, ce que fut Pascal, dont on a célébré le troisième centenaire. A ceux qui désirent entrer en contact plus direct avec ce savant, ce polémiste, ce penseur, cet écrivain de race, nous signalons l'élégante brochure qui vient de faire paraître les éditeurs des « Cahiers de Jeunesse ». On y trouvera, outre une introduction de M. Ph. Bridel et des notes énumérées sur une visite à Port-Royal, la biographie de Pascal d'après sa sœur, ainsi que des extraits caractéristiques des « Provinciales » et des « Pensées », reliés et commentés par MM. Cuendet et Daulte. Au savant, M. Arnold Reymond a consacré quelques pages lumineuses et profondes. Deux portraits, dont l'un est une gravure sur bois et l'autre le masque mortuaire de Pascal, illustrent et parent cet opuscle.

Le Carnet du Docteur

La capacité de travail et ses relations avec l'organisme humain

Dans le « Quotidien », le nouvel organe du Progrès civique, M. le Dr Toulouse a écrit le 21 juin dernier un attrayant article sur cette question : « Quel parti tirez-vous de vous-même ? » Nous le mettons avec plaisir sous les yeux de nos lecteurs, en raison des aperçus nouveaux qu'il contient sur la physiologie de la machine humaine :

« Il y a une crise dans le domaine de l'action. Les difficultés de la vie ont mis au premier plan ces qualités d'énergie et d'initiative qui, hier, dans les carrières de tout repos, semblaient superflues. C'est désormais partout une lutte d'énergie, où le succès final appartiendra à la plus grande énergie. Les études désintéressées sont abandonnées, les laboratoires se vident, les professions libérales et l'administration attirent moins que le commerce. Et — d'une manière plus générale encore — le premier problème de la vie individuelle est celui-ci : Comment tirer parti de soi ? Et d'abord est-on capable d'action ? Des hommes, même inégaux par l'intelligence et la culture, se différencient surtout par leur capacité d'effort. C'est à cette conclusion qu'aboutissent les travaux de sélection professionnelle. A formation et

à intelligence pas trop inégales, la capacité d'effort fera arriver un petit employé à la fonction de directeur. Et ce qui vaut, ce n'est pas le prestige du poste de début, mais l'importance de l'effort qu'on y donne. A quoi répond physiologiquement cette capacité d'effort ? D'abord à des conditions de santé générale ; car tout effort nécessite souvent des excès d'activité ou de travail, dont il faut pouvoir solder la dépense physiologique. L'âge apporte toujours un fléchissement des organes. Celui qui présente une hypertension artérielle ou une perméabilité du rein diminuée ne peut pas, sans risque, se lancer dans une entreprise ardue. C'est pourquoi toute ambition personnelle devrait être justifiée par un examen biologique très précis. Or, sur ce point, l'organisation sociale est tout à fait embryonnaire. On fait pourtant l'essai des machines qu'on va livrer à l'industrie ; mais on ne fait pas encore l'essai des machines humaines qui doivent diriger les autres. Il est question parfois de sélectionner les agents chargés d'un service de sécurité, comme les wattmen et les aviateurs. Mais chacun devrait se soumettre à des épreuves de ce genre avant d'entreprendre une activité nouvelle d'un rendement élevé. Et il arrivera certainement un jour où un homme n'acceptera pas une grosse affaire, ne se lancera même pas dans un voyage pénible, ou — à un certain âge — ne s'aventurera pas dans une union trop disparate sans s'être livré à un examen médical. Tout cela ne renseignera pas encore sur la valeur mentale qui, en dernière analyse, conditionne l'effort. Car on voit des hommes à l'apparence robuste qui sont mous et paresseux.

En vérité, l'énergie psychique est souvent liée à l'état des organes éloignés du cerveau et qui en favorisent le fonctionnement. C'est le cas des glandes endocrines, notamment du corps thyroïde, des capsules surrénales, surtout des glandes génitales. L'observation montre, en effet, que ce sont souvent les sujets actifs génétiquement qui peuvent le plus dépenser d'énergie. C'est un fait que beaucoup d'hommes d'action manifestent des tendances sexuelles fortes, qui les conduisent parfois à l'abus et à ses effets déprimants. Par contre, toute atteinte à ces organes diminue beaucoup la capacité d'effort de l'individu. L'expérimentation confirme ces données. Et, par des opérations pratiquées sur des animaux mâles, on peut provoquer un fléchissement de l'activité et une passivité anormale dans leur sexe. Ainsi une bonne hygiène sexuelle fait partie d'une hygiène mentale rationnelle. Peut-on entretenir et développer la capacité d'effort ? Sans envisager les moyens purement médicaux, correspondant à des conditions particulières, on est en droit d'affirmer qu'il est possible, dans une grande mesure de s'entraîner à agir. C'est la base même de la psychothérapie. Nous voyons tous les jours des patients qui souffrent de phobies, d'aboulie, d'impuissance à l'effort, dont le caractère commun est l'affaiblissement de la volonté. Or, les moyens psychothérapeutiques employés aboutissent tous, sous des formes différentes, à cette rééducation de la volonté. L'individu doit s'exercer à faire correctement les actes de la vie pratique qui ne présentent souvent pour lui aucun intérêt et, par conséquent, ne nécessitent nul effort personnel. Un original, le docteur Gruby, qui eut une

grande réputation à Paris, à la fin du siècle dernier, avait dans sa clientèle beaucoup de névropathes auxquels il imposait de bizarres traitements. Il leur ordonnait, par exemple, d'aller à Versailles, en chemin de fer, en mangeant trois raisins secs coupés en dix-huit morceaux et, au retour, de sucer par les deux bouts un sucre de pomme. Or, des malades se trouvaient bien de ces prescriptions. Gruby s'était borné à rééduquer leur volonté, qu'ils employaient ensuite inconsciemment à maintenir l'organisme dans un bon état d'équilibre. C'est donc par les petites opérations de la vie individuelle qu'on peut le mieux s'entraîner à développer sa puissance d'effort. Dans ce but, il faut s'imposer des règles précises pour tous les actes que l'on tend à différer, par exemple répondre à une lettre, faire ses comptes, réviser périodiquement ses connaissances générales et professionnelles, se livrer à des exercices musculaires de chambre. Comme dans tous les phénomènes naturels, les grandes opérations de la vie psychique sont faites de petits éléments. Et tout se tient dans l'activité d'un esprit. Le cerveau habitué à extérioriser des idées par des actes concertés et persévérants sera toujours le mieux armé quand il lui faudra faire face à un effort de large envergure. »

Réglez votre abonnement en utilisant le compte de chèques (IV b 313). Ce mode de paiement vous évite des frais et simplifie la besogne de l'administration.

La lessive

JH355 2418

Terplex

rayonne partout !

Coopératives Réunies

Par suite d'une demande très forte de **FRAISES DE LORRAINE**, principalement de la part des grossistes suisses, ce fruit va augmenter dans des proportions considérables. Malgré cela, un grand nombre de clients désirant encore de la fraise, nous avons cru les contenter en faisant venir **UN WAGON** de belle marchandise que nous vendrons **au prix le tout plus juste, MERCREDI, sur la Place du Marché.** 3392

La Fraise tire à sa fin

Caisse Neuchâteloise de Prêts sur gages s. a.

A teneur de l'art. 910 du Code civil suisse, les détenteurs des reconnaissances dont le domicile est inconnu actuellement ou qui ne se sont pas présentés pour le renouvellement des N°s 41931 à 43109 (septembre, octobre, novembre et décembre 1922), ainsi que le public en général, sont avisés qu'une

VENTE

des dits nantissements aura lieu à la rue des Granges 4, le **Mercredi 18 juillet 1923.**

Matin, dès 10 h. : Vêtements, objets divers, horlogerie, etc.
Après midi, dès 2 h. : Horlogerie, argenterie, bijouterie, etc.
La Chaux-de-Fonds, le 2 juillet 1923. 3386

P21866C Le Greffier de Paix, **Ch. SIEBER.**

Une bonne tondeuse

s'achète à de bonnes conditions, et en toute première qualité au

Magasin de Coutellerie Ch. Kaelin

Place du Marché La Chaux-de-Fonds

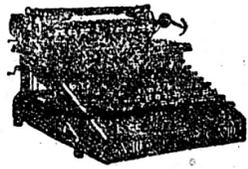
Tous les genres sont en magasin

Tondeuses à cheveux. Tondeuses à barbe

Tondeuses à bétail

Tondeuses à moutons. Tondeuses à chiens

La maison ne vend que des articles recommandables, et elle délivre, malgré ses prix, les timbres 5/10 S. E. N. et J. 5/10. 3368



SMITH PREMIER

N° 10 avec clavier complet

La machine à écrire indestructible. Apprentissage facile. Rendement supérieur.

N° 40 avec clavier simple

La machine avec un toucher d'une légèreté incomparable. Elle permet le maximum de travail avec un minimum de fatigue. 3071 Nombreux autres avantages et perfectionnements.

SMITH PREMIER TYPEWRITER Co

Neuchâtel Terreaux 8 T.él. 10.14

La Chaux-de-Fonds Parc 41 T.él. 16.49



LA SCALA

Mardi 3 et Mercredi 4 juillet à 20 1/2 h.
Spectacle du Théâtre d'Art
Guillaume Tell
5 actes, mimés par des Athlètes de l'Olympic. Prologue de A. Pierre-Humbert. - Airs suisses joués par l'Odéon. - Décors et costumes de Perrin, Duplain et Locca
Prix des places de fr. 1.- à 4.- 3383
Magasin de musique Beck et le soir à l'entrée

Vélo en parfait état est à vendre. Bas prix. - S'adresser Numa-Droz 119, 1^{er} étage. 3205

MACHINES A ARRONDIR
Fraises Carpano
Tours à pivoter (1^{re} qual.)
J. BAHON, Parc 89 2225

DAMES
trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Rhône 6308. Genève. 2702

ZWIEBACKS AU MALT
Pâtisserie A. NEURY
Paix 90 - Téléph. 21.56

Boucherie-Charcuterie
1^{er}-Mars 11 3371
Toujours bien assortie en **Viande, Saucisse, etc.** à prix avantageux
Mercredi et Samedi sur la **Place du Marché**
Se recommande, **J. FRUM.**

Marcel Jacot
Tapissier-Décorateur
Serre 8 - Téléph. 15.51
Rideaux 2515

Pantalons peau du diable. articles spéciaux extra-forts pour les gros metters. - En vente chez **H. Grötzinger, Premier-Mars 8.**



Casquettes anglaises Dernière mode

OCH SPORTS
(H. Chopard, rep.) 3242
47, Rue Léopold-Robert, 47
ARTICLES pour tous les sports

Liquidation partielle

Réduction de PRIX formidable

Confection p^r dames

Robes froissé. Avant jusqu'à 24.-, maintenant 15.-, 13.-, 11.-,	9.-
Robes crépon. Avant jusqu'à 33.-, maintenant 25.-, 16.-,	12.-
Robes lavables. Avant jusqu'à 19.-, maintenant 12.-, 9.-, 8.-,	6.-
Robes soie. Avant jusqu'à 72.-, maintenant 50.-, 35.-, 30.-,	25.-
Robes laine. Avant jusqu'à 35.-, maintenant 26.-, 20.-, 13.-,	10.-
Manteaux de pluie lavables. Maintenant 22.-, 18.-, 15.-,	9.-
Blouses soie. Maintenant 6.-, 4.-, 3.-,	2.-
Blouses voile. Maintenant 17.-, 14.-, 12.-, 10.-,	5.-
Blouses tissu laine. Avant jusqu'à 27.-, maintenant 12.-, 8.-, 6.-,	4.-
Jupes lavables. Avant jusqu'à 18.50, maintenant 12.-,	5.40
Jaquettes de laine. Maintenant 16.-, 12.-,	9.-
Jaquettes de soie. Maintenant	17.-
Casaquins laine. Maintenant 12.-, 7.-, 6.-,	5.-
Casaquins soie. Maintenant 18.-, 12.-, 10.-,	6.-
Cache-Blouse. Maintenant 4.50,	3.50

Tissus

Toile pour draps de lit. Maintenant 3.50,	2.40
Toile blanche. Maintenant 1.10, -.95, -.80,	-.65
Basin. Maintenant 4.25, 3.25, 2.60,	2.25
Damas. Maintenant	4.25
Essuie-mains. Maintenant 1.15, 0.85,	-.58
Essuie-services. Maintenant	1.30
Essuie-services encadrés 50 x 80. Maintenant	1.20
Satinette pour tabliers. Le mètre, maintenant 1.95,	1.35
Cotonne pour tabliers. Le mètre, maintenant 1.95, 1.75,	1.25
Flanellette. Le mètre, maintenant	-.85
Foulard coton. Le mètre, maintenant	1.50
Lainette. Le mètre, maintenant 1.50, 1.10, -.95,	-.85
Frotté. Maintenant 5.50, 4.50, 3.95,	3.50
Cantonnières. 22.-, 18.-, 14.-, 12.-,	10.-
Brise-bise. La paire, maintenant 3.50, 2.95, 1.95	1.35
Rideaux vitrage. Le mètre, maintenant 1.25, -.95, -.85, -.65,	-.55

Toile cirée pour table
maintenant 85cm. 100cm. 115cm.
le mètre **2.40 3.50 3.50**

Draps de lit
blanc cm. 155 x 200 180 x 240
Fr. **8.- 10.-**
écru cm. 160 x 220 180 x 270
Fr. **8.- 10.-**

Taies
65 x 65 cm.
maintenant **3.75, 2.50, 2.15, 1.95**

Sur tous les **Chapeaux** p^r dames et fillettes **50%** de rabais

BRANN
SA LA CHAUX DE FONDS

ETRANGER

La démission de M. Boyden

PARIS, 2. — Havas. — M. Boyden, observateur américain à la commission des réparations, a reçu ce matin de Washington, un câblogramme du département d'Etat acceptant sa démission, à la date du 1er août. Le successeur de M. Boyden comme délégué officiel, est désigné dans le même message. C'est M. James Logan, actuellement délégué adjoint. M. Boyden se retire pour des raisons purement personnelles.

NOUVELLES SUISSES

C'était la température la plus basse depuis 100 ans

ZURICH, 2. — Depuis environ 100 ans, la température enregistrée durant le mois de juin dans le nord de la Suisse n'avait plus été aussi basse que celle du mois écoulé. Selon les données de la station centrale météorologique, la diminution de température est de 4 degrés Celsius. La température mensuelle moyenne n'a été pour Zurich que de 12,6 degrés, ce qui, d'après les données météorologiques enregistrées jusqu'à ce jour, n'a encore jamais été le cas.

Une noyade

GENEVE, 2. — Un ouvrier de campagne, Ernest Liechti, Bernois, qui se baignait au large de Genthod, a été frappé d'une congestion et a coulé à pic. On a retrouvé son cadavre.

Un jubilé

YVERDON, 2. — Le « Journal d'Yverdon », fondé en 1773 pour la ville d'Yverdon, sous le nom de « Feuille d'avis d'Yverdon », vient de fêter par un dîner intime qui a réuni les rédacteurs et les collaborateurs, son 150^e anniversaire. Il est, après la « Feuille d'avis de Lausanne », fondée en 1763, le plus ancien journal vaudois et l'un des plus anciens journaux de la Suisse. Il porte, depuis 1882, le nom de « Journal d'Yverdon ».

Une manœuvre

BERNE, 2. — La direction de la Compagnie du chemin de fer du Lötschberg a, par mesures de précautions, résilié pour le 31 décembre 1923 tous les contrats d'engagement des fonctionnaires et employés au service de l'exploitation de la navigation à vapeur sur les lacs de Thoune et de Brienz, qui seront périmés à cette date. Cette décision sera toutefois retirée pour le cas où l'on obtiendra les fonds nécessaires au canal de Thoune et aux chantiers navals.

Les drames de l'alcool

FRAUENFELD, 2. — Au hameau de Tal, trois hommes en état d'ivresse, voulant monter sur le dernier train venant de Wil, furent affreusement pris sous les roues des voitures. Le nommé Huldreich Nauer, 55 ans, père de 12 enfants, fut littéralement coupé en morceaux. Un second, l'ouvrier Kägi, oélibataire, a eu le pied droit coupé. Le troisième, un nommé Frei, fut projeté au bord de la voie : il s'en tire avec de légères blessures.

JURA BERNOIS

DELEMONT. — Une manœuvre. — Nous apprenons qu'une liste circule en ville dans le but de sauver M. Nussbaumer de son effondrement, par suite de sa conduite odieuse vis-à-vis de fillettes fréquentant l'école qu'il dirigeait.

Ce qui surprendra tout honnête père de famille, c'est que M. Champion, instituteur, se fasse l'artisan de cette peu reluisante action en cherchant des signatures.

Nous nous demandons si M. Champion se solidarise avec son ami Nussbaumer et s'il approuve la conduite de ce dernier au sujet des fillettes à lui confiées.

Si oui, M. Champion n'est pas plus digne que M. Nussbaumer qu'on lui confie des enfants d'école.

DELEMONT. — Cinq chômeurs. — Il n'y a plus chez nous que cinq chômeurs ayant droit aux secours de l'assistance-chômage. Se basant sur l'article premier de l'ordonnance du 29 mai 1923, le Conseil communal a avisé le Conseil exécutif qu'il entendait conserver à Delemont l'institution de l'assistance en cas de chômage.

DELEMONT. — Assemblée communale. — Les électeurs de Delemont sont convoqués sur le vendredi 20 juillet prochain, à 20 heures, au local ordinaire, pour :

Décider si les places de MM. Lorétan, Parrot et Rérat, et de Mlle Broquet seront mises au concours ou non.

Voter la garantie en faveur de l'Ecole secondaire des Filles.

Statuer sur des demandes d'admission à l'indigénat communal.

Ratifier un contrat de cession de terrain avec les C. F. F.

Décider de surseoir à l'extension du réseau électrique.

— La fin d'une cabale. — On se souvient que, n'ayant pas réussi à évincer du poste de commissaire de police notre camarade Friedli, nos libéraux avaient demandé, par voie d'initiative, la suppression de ce poste, sous le fallacieux prétexte de vouloir réaliser des économies. Nous apprenons que le Conseil communal vient de constater, à l'unanimité, que l'initiative n'avait pas abouti, le 10 % requis par le règlement communal n'ayant pas été atteint.

La leçon servira-t-elle à nos « trublions » ?

Au Vallon

ST-IMIER. — Centre d'éducation ouvrière. — Le groupe d'histoire aura sa réunion mensuelle demain mercredi, 4 juillet, au local habituel, Cercle ouvrier, premier étage. M. le professeur A. Schneider parlera du sujet bien actuel et intéressant : « Comment naît une guerre ». Que tous les

membres du Centre, ainsi que toute la classe ouvrière, profitent d'entendre notre collègue, expert en matière d'histoire. Après la séance de ce groupe d'histoire, le président du Centre donnera des renseignements concernant la sortie du 15 juillet à la Vue-des-Alpes et le rendez-vous avec les centres de La Chaux-de-Fonds, du Locle, du Val-de-Ruz et de Neuchâtel. Donc pas d'abstentions et que tous nous réservent ce soir de demain mercredi.

ST-IMIER. — Union Cadette. — On nous écrit : Nous avons le plaisir de porter à la connaissance des amis et parents de nos cadets, qu'un Camp de vacances semblable à celui de l'an dernier, aura lieu du 14 au 21 juillet, au lieu dit « Le Chalme » sur la montagne de Cortébert. Cette semaine que nos garçons passeront à la montagne sera pour eux tous une source de forces physiques et morales.

Désirant procurer à chacun de nos membres le privilège d'y assister, nous nous permettons de faire un appel pressant à tous les amis de nos jeunes garçons, afin de diminuer autant que possible les dépenses élevées occasionnées par ce séjour.

Nous ne doutons pas que nombreux seront ceux qui, ayant à cœur l'avenir de notre jeunesse, répondront à notre appel. A l'avance, nous leur disons un chaleureux merci.

Les dons en espèces ou en nature seront reçus avec reconnaissance par les instructeurs.

Le Comité de l'U. C.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Les journées sociales de Vauxmarais. — On nous écrit :

Elles eurent lieu du 23 au 26 juin avec plein succès, donnant l'impression d'un sincère désir d'entente. Organisées par le département social des Unions chrétiennes et des sociétés de la Croix-Bleue, ces journées attirèrent plus de septante représentants des diverses églises et groupements de la Suisse romande, préoccupés de collaboration, et de progrès social.

Pour répondre aux travaux présentés par MM. A. de Meuron, Marcel Bourquin et Alex. Aubrot, une commission d'action a été nommée dont les délégués de Genève sont priés d'établir le programme.

Les prochaines journées sociales sont prévues pour mai 1924. Ces assemblées furent bienfaites ; elles répondent à bien des vœux.

Accident d'opérette. — C'est l'« Impartial » qui prend soin de le dire en parlant de l'accident dont parlait samedi notre correspondant de Neuchâtel. Il est exact que le jeune homme dont nous parlions a simulé un accident, mais il est encore plus exact, qu'on l'avait conduit à l'hôpital et examiné ainsi que nous l'avions publié.

FLEURIER. — Vélo-Club Solidarité. — Le Vélo-Club Solidarité de Fleurier fit dernièrement une sortie, en choisissant comme but la vallée de la Brévine, avec arrêt pour dîner au Bredo, restaurant situé à l'extrême-frontière. Nous partions le matin à huit heures, avec 13 participants, tous plus joyeux les uns que les autres. Cette gaité s'est maintenue pendant toute la journée : surtout après le dîner servi par la famille Garnache, où nous avons retrouvé la bonne familiarité que l'on rencontre encore dans la vallée de la Brévine.

Allons les jeunes, quand vous déciderez-vous à vous joindre à nous. Nous sommes quelques-uns dans la cinquantaine et même le soussigné dans la soixantaine. Cela ne vous retiendra pas, car malgré l'âge, le cœur est resté jeune. Faites l'essai d'une course avec nous. Nous sommes sûrs que vous n'aurez aucun regret et vous demanderez de suite votre entrée dans la société.

Un conseil, cyclistes ouvriers, nous vous engageons à aller dîner au Bredo, rière Bémont, lorsque vous serez de ces côtés, surtout vous, les Loclois. A notre prochaine rencontre, nous en reparlerons. Vétéran.

NEUCHÂTEL

La Société suisse d'histoire. — La Société générale d'histoire suisse a tenu son assemblée annuelle à Neuchâtel les 1er et 2 juillet, sous la présidence de M. van Berchem. Dimanche, les participants ont visité la Collégiale et le château. Une séance administrative a eu lieu, suivie d'un souper avec communications historiques. Lundi a eu lieu une séance au château de Valangin. Ensuite banquet et réception à la Grande-Rochette. Les participants étaient au nombre d'une centaine.

Musique ouvrière. — C'est dimanche prochain que la Musique ouvrière inaugurera sa bannière. Toutes les personnes de bonne volonté qui seront disposées à donner un coup de main pour l'organisation de la petite fête qui aura lieu à cette occasion, sont priées de se rencontrer mercredi soir, à 20 h. 15, à la Maison du peuple.

Folie des grands. — Le cirque Knie occupe sur la place quelques chômeurs pour des travaux accessoires. Un de ces employés supplémentaires était chargé de surveiller les abords du cirque. Il faut croire que ces nouvelles fonctions lui avaient tourné la tête, car deux soirs de suite il se mit à invectiver le public. Hier soir même, comme on l'invitait à modérer ses expressions un peu salées, il empoigna sa canne et frappa quelqu'un au visage. Apprenant le cas, la direction du cirque, qui n'y va pas de main morte, appela le personnage en question à l'intérieur et le fit conduire au poste de police.

LE LOCLE

Colonies de vacances. — Les enfants de la première colonie, en séjour à Pierre-Grise depuis le 6 juin, rentreront mercredi 4 juillet, par le train qui arrive au Locle à 15 h. 54.

Fête scolaire. — « Dis-moi, maître Jacques, nous feras-tu bonne chère ? — Oui, monsieur, si

vous me donnez bien de l'argent. » C'est d'argent aussi qu'on aurait besoin, non pour faire bonne chère, mais seulement pour distribuer aux centaines d'enfants de nos écoles une modeste collation le jour de la fête scolaire.

Vu les circonstances, la Commission scolaire a renoncé à la collecte traditionnelle ; mais elle fait savoir aux amis de notre jeunesse que leurs dons bénévoles, grands ou petits, seront reçus avec reconnaissance à la Direction des Ecoles primaires. D'avance, un grand merci !

Vie locale. — La Musique militaire du Locle saisissant l'occasion du train de plaisir, se rendra dimanche prochain à Interlaken où, l'après-midi, elle donnera concert au Kursaal.

Retour d'athlètes. — Hier soir, à 20 h. 15, la Musique militaire, accompagnée du Comité de réception et d'une dizaine de bannières, ont reçu en gare nos athlètes couronnés. Une foule très nombreuse stationnait sur tout le parcours du cortège. La réception se poursuivit au Café de la Place.

Conseil général de Neuchâtel

Séance du lundi 2 juillet 1923

Le crédit de fr. 9,800 pour la consolidation d'un chemin de forêt au Champ-du-Moulin est voté sans opposition.

Gestion et comptes. — M. J. Guinchard critique le déplacement d'un canal-égout dans la baie de l'Évole.

Notre camarade Fallet annonce qu'il ne pourra pas voter la gestion, parce qu'aux Services industriels on révoque sans aucun égard des employés qui ont plus de 17 ans de service, alors qu'aux Travaux publics on les met à la retraite.

M. Borel, directeur des Services industriels, dit que c'est pour raison de pénurie de travail qu'il a été obligé de renvoyer du personnel.

H. Spinner dit que lui a signé le rapport avec réserve pour la même raison que H. Fallet. Qu'on mette à pied des ouvriers dont la conduite n'est pas bonne, nous n'avons rien à répliquer, mais qu'on mette sur le pavé des ouvriers qui se sont toujours bien conduits, ce n'est pas admissible. Il aurait fallu trouver une autre solution. Des patrons privés ont montré plus de bienveillance vis-à-vis de leurs anciens employés en refusant de les renvoyer et en prenant d'autres mesures. Ils se sont entendus avec tous leurs ouvriers.

H. Spinner proteste aussi contre la suppression prévue du samedi après-midi de congé. La Commune n'est pas toujours aussi soucieuse d'économie quand elle subventionne divers établissements. Il est inadmissible qu'on montre tant de rigueur vis-à-vis d'anciens ouvriers. On use de modération vis-à-vis d'autres employés.

M. Haefliger trouve que ce renvoi de vieux ouvriers est peu de chose. Il s'en remet au directeur des Services industriels de renvoyer les ouvriers qu'il faut renvoyer. Il le félicite. La population veut du gaz et de l'électricité à bon marché.

M. Roulet montre un peu plus de pitié pour l'ouvrier renvoyé, mais aboutit aux mêmes conclusions que M. Haefliger. Il pense que c'est la conséquence logique du fait que les ouvriers de la Commune sont payés 30 % de plus que ceux de l'industrie privée.

Léon Gauthier trouve qu'au lieu de renvoyer des ouvriers de 45 ans, on ferait mieux de pensionner les vieux.

M. Krebs pense qu'il faut s'occuper avant tout de réduire le déficit de la ville.

M. A. Guinchard, conseiller communal, pense que c'est en donnant plus de latitude au Conseil communal dans les questions de salaires et d'engagement, qu'on empêchera des ouvriers d'être renvoyés brutalement comme c'est le cas de celui dont on parle.

La gestion est acceptée par 21 voix contre 4 (plusieurs socialistes sont absents).

M. J. Guinchard demande que le nom d'Abraham-Louis Breguet soit donné à une rue de la ville ou qu'on pose une plaque commémorative.

H. Spinner est d'accord avec la pose d'une plaque commémorative à l'Ecole d'horlogerie.

Motion votée sans opposition.

LA CHAUX-DE-FONDS

UNE MORT ACCIDENTELLE

Hier, peu avant 13 heures, un boulanger habitant près de l'étang de la Bonne-Fontaine a découvert le corps de M. Otto Ulrich, propriétaire de la Brasserie de la Grande-Fontaine, qui venait d'être victime d'un accident mortel. Selon son habitude, M. Ulrich s'était rendu à cet étang pour y baigner son chien. Il aura probablement glissé et sera tombé dans l'étang. Des traces de boue qui ont été constatées aux pieds et sur la jambe gauche laissent bien supposer qu'il doit s'agir d'un accident.

Ce sont les appels du chien qui avaient attiré l'attention du boulanger. Il fut alors surpris de voir un paletot. C'est avec l'aide d'un jeune homme, et au moyen d'un radeau et d'une échelle qu'il parvint à retirer le corps de l'eau. M. Ulrich avait cessé de vivre. Toutes les tentatives de respiration artificielle qui ont été faites pour le ramener à la vie ont été vaines. Il est du reste probable que le corps de M. Ulrich aura séjourné plus d'une demi-heure dans l'eau. M. le Dr Brandt et les autorités judiciaires ont été mandées d'urgence sur les lieux.

Nous exprimons toute notre sympathie à la famille aussi cruellement éprouvée par ce drame terrible.

Vente en faveur de la « Sentinelle »

Qui veut confectionner un objet de couture ou de tricot pendant l'été pour la Vente de la « Sentinelle » ? Les étoffes et la laine seront distribuées mercredi soir, dès 20 heures et quart, au Cercle ouvrier.

Le nouveau directeur de la Banque Cantonale

Réuni hier à Neuchâtel, au siège de la Banque, le Conseil d'administration de la Banque Cantonale a nommé directeur de la succursale de La Chaux-de-Fonds, M. Béguin, directeur actuellement de la succursale du Locle. M. Béguin est un homme énergique, atteignant à peine la quarantaine, et connaissant bien les affaires de banque. Nul doute qu'il ne réussira à la tête de la succursale de La Chaux-de-Fonds, comme il a réussi au Locle, où il ne laissera que des regrets.

Technicum

Aujourd'hui et demain ont lieu les courses du Technicum. L'Ecole d'horlogerie, classes filles, se rend au Niesen ; l'Ecole d'horlogerie, classes garçons, au Weissenstein ; l'Ecole d'art à la Gemmi, et l'Ecole de mécanique visitera les travaux de Barberine.

Théâtre d'art

Nous rappelons encore le spectacle que donnera ce soir, à la Scala, à 20 h. 30, le Théâtre d'art : scènes mimées des épisodes les plus populaires de notre histoire suisse. Chacun verra voir apparaître les grandes figures de Tell, Walter Fürst, Arnold de Melchtal, Werner Stauffacher, interprétées dans un esprit à la fois de simplicité et de grandeur.

Etudes musicales

Mlle Juliette Bosch, de notre ville, a passé de brillants examens au Conservatoire de Genève et obtenu un diplôme de capacité pour piano, avec félicitations, et un même diplôme pour orgue.

Nous félicitons vivement cette lauréate de son brillant succès.

Concert public

Les musiques qui ont participé à la fête cantonale de Neuchâtel, soit Les Armes-Réunies, La Lyre, L'Avenir et Le Lien National, concerteront ce soir mardi, au Parc des Crétets, dès 20 h. 30, pour remplacer l'audition qui aurait dû avoir lieu le 16 juin écoulé. Entrée libre.

Nos Eclaireurs

On nous écrit : Profitant du temps clément de samedi et dimanche 30 juin et 1er juillet, les Eclaireurs de notre ville ont organisé, dans la région des Bulles-Vallanvor, leur premier concours régional de camping par patrouilles.

Le thème donné était nouveau : il s'agissait d'installer le camp de la patrouille dans un secteur désigné et pour ce faire, toute initiative était laissée au chef de patrouille.

Plusieurs beaux camps de patrouilles ont été remarqués par le Jury. Dans ceux-ci, rien ne manquait, tente, cuisine, etc., étaient établis avec goût dans des endroits très bien choisis. L'esprit de camaraderie et de loyauté, qui est la base de l'esprit scout, entraînait en ligne de compte pour le classement.

La patrouille ayant effectué le meilleur campement et possédant le plus de cohésion est la patrouille « Renard » (chef, F. Schallenberger) qui emporte le prix avec une forte avance sur les autres patrouilles.

La tentative faite samedi et dimanche passés mérite d'être continuée chez nos éclaireurs, car elle tend à développer la débrouillardise du jeune garçon, ainsi que son initiative.

Inutile de dire que chaque participant remporte du camp le meilleur souvenir.

CONTROLE FÉDÉRAL

Boîtes poinçonnées en juin 1923

Bureaux	Platine	Or	Argent	Total
Bienne	1,681	12,423	14,104	
Chaux-de-Fonds	859	75,353	1,092	77,304
Delémont	—	702	7,191	7,893
Fleurier	—	692	9,195	9,887
Genève	410	5,974	22,521	28,905
Granges (Soleure)	—	923	20,525	21,448
Locle	—	5,145	5,227	10,372
Neuchâtel	—	224	10,876	11,100
Noirmont	—	1,675	8,971	10,646
Porrentruy	—	—	4,535	4,535
Saint-Imier	1	3,757	6,236	9,973
Schaffhouse	—	132	798	930
Tramelan	—	1,696	15,537	17,233
Total	1269	97,834	125,127	224,230

Pendant le mois de juin 1922, le Contrôle fédéral indiquait les chiffres suivants :

Boîtes de montres platine	575
Boîtes de montres or	59,290
Boîtes de montres argent	83,746
Total	143,611

(*) Dont 16,584 boîtes or à bas titres contremarquées.

A teneur d'une communication du Bureau fédéral des matières d'or et d'argent, les poinçonnements suivants ont été effectués par les bureaux de contrôle pendant le deuxième trimestre 1923 : boîtes de montres or, 260,917 (159,499 en 1922), boîtes de montres argent, 333,850 (224,884 en 1922), boîtes de montres platine, 3093 (1343 en 1922).

Le nombre des objets de bijouterie et d'orfèvrerie d'or, d'argent et de platine contrôlés ou vérifiés (y compris les fournitures) s'élève à 324 mille 189 (159,590 en 1922).

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — F. O. M. H. — Les membres du Comité des horlogers et du Comité des acheveurs d'échappements sont convoqués pour ce soir, à 20 heures, au local, Daniel-JeanRichard 16.

— Chorale L'Avenir. — Répétition générale, mardi, à 20 heures, au Cercle. Par devoir.

Parfaitement, nous publions chaque mercredi les idées que nous soumettent les lecteurs. Si vous avez une idée à formuler, une critique à faire, une question à poser, elle trouvera sa place dans la tribune des abonnés, que La Sentinelle publie chaque mercredi. Une seule condition, être objectif et ne pas s'occuper de querelles de personnes.

Si vous avez quelque chose à dire, écrivez simplement à la tribune des abonnés de La Sentinelle.

Fête des Chorales ouvrières

Dimanche 8 juillet, à Neuveville

Prix de la course: fr. 5.60 aller et retour

Départ: 5 h. 20 du matin

Les personnes qui désirent y participer peuvent s'inscrire au Cercle ouvrier ou les mardi et jeudi soir à la Chorale „L'Avenir“, jusqu'au 4 juillet. 3215

LIGUE DES LOCATAIRES

LA CHAUX-DE-FONDS

Tous les jours ouvrables renseignements sont donnés gratuitement aux sociétaires de 10 h. à 11 h. au bureau du Président, 61, rue Léopold-Robert.

Se présenter porteur de la carte de membre de la Ligue. 2148

J. Véron, Grauer & Co

La Chaux-de-Fonds 8251

TRANSPORTS INTERNATIONAUX



Déménagements - Garde-meubles

POUR CONSERVES

BOUTELLES à fruits
BOCAUX à fermeture hermétique
BOCAUX sans fermeture
POTS et JATTES à confiture

3305

Au Magasin d'Articles de Ménage

L. TIROZZI

LÉOPOLD-ROBERT 21 - Téléphone 1.95



DEMANDEZ AU BUREAU

DE „LA SENTINELLE“

LA CHAUX-DE-FONDS
103, Rue du Parc, 103

Téléphone 87 - Chèques postaux IV b 313

Le Plat de Lentilles

de W. Rauschenbusch. Trad. de l'anglais par S. Godet
Prix c. remb. ch. post.
2.40 2.65 2.55

Socialisme Solidariste

de Charles Halne, conseiller national
Prix c. remb. ch. post.
2.— 2.25 2.15

LA COMPENSATION

des horloges et des montres
par le Dr Ch.-Ed. Guillaume
Prix c. remb. ch. post.
2.25 2.50 2.40

La situation tragique du riche

de Walther Rauschenbusch
Prix c. remb. ch. post.
2.85 3.10 3.—

Grands Casiers Cidrerie de Morat

Tél. 13.95 Succursale rue de la Serre 79 Tél. 13.85

de parois, en sapin, convenant pour magasin, sont à vendre de suite. - S'adresser au bur. de „La Sentinelle“. 10001

Cidre extra-clair

au détail à fr. 0.40 le litre en fûts prêtés de 50-500 L. rendu à domicile 3333
50-500 L. à fr. 0.30 le litre
120-130 L. à fr. 0.31 le litre

Belles noix à fr. 1.- le kg.

Pommes de terre nouvelles à fr. 0.35 le kg.
„ „ „ vieilles à „ 0.20 le kg.

Colonies de vacances

Assemblée générale

des membres, à Malvilliers
Mercredi 4 juillet 1923
à 14 heures
(Départ par train de 12 h. 48)

- ORDRE DU JOUR :
1. Communications du Comité.
 2. Présentation du rapport annuel et des comptes.
 3. Nomination du Comité.
 4. Nomination des vérificateurs des comptes.
 5. Divers. 3330
 6. Visite de l'immeuble.

Liquidation générale du Magasin G.-J. SANDOZ

Rue Léopold-Robert 50 3113

Occasions uniques en Alliances, Dîners, Verrerie, Lustrerie, Orfèvrerie argent et métal

Achat aux meilleurs PRIX

OR, Argent Platine
J.-O. Huguenin
Essayer-Juré, Serre 18

Accordéons

depuis fr. 15.—
GRAND CHOIX
WITSCHI - BENGUEREL
LA CHAUX-DE-FONDS 974

CONTRIBUABLES

PRÉPAREZ LE PAIEMENT DE VOTRE PROCHAIN IMPÔT PAR L'ACHAT DE TIMBRES IMPÔT

P.30139C 787

Buvons le „STIMULANT“

Apéritif sain, au vin et au quinquina 9879



Savon aux herbes de JEAN KUNZLE, curé de Zizers contenant un extrait d'herbes aromatiques, nettoyant, rafraîchissant la peau et tonifiant les muscles. Il est d'un emploi onctueux. On le trouve dans toutes les pharmacies, drogueries et magasins de détail fr. 1.20. Seuls fabricants: Fabr. de savons Jacob Oertli & Cie S. A., Sargans (St-Gall). P 787 Ch 225

Guide-Album de La Chx-de-Fonds et environs

Les amateurs photographes qui posséderaient de belles vues de La Chaux-de-Fonds et environs sont priés de les soumettre à HAFELI & Co, Léopold-Robert 14 en vue de compléter une nouvelle édition qui doit sortir de presse sous peu. 3284

En prévision de la hausse, passez vos commandes au plus vite en

Briquettes „UNION“

à fr. 8.- les 100 kilos par 300 kilos

Combustibles en avance sur ristourne S'inscrire dans tous nos magasins ou par Téléphone 3.27

Coopératives Réunies

Service des combustibles 3340



HORAIRE DE POCHE

de „LA SENTINELLE“
ÉDITION revue et complétée
est en vente dans les kiosques à journaux, à la Librairie Coopérative, au Cercle ouvrier au bureau de „La Sentinelle“

Prix: 50 ct.

Abonnés! Ayez tous en poche l'horaire édité par „La Sentinelle“

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

51

PIERRE ET THÉRÈSE

PAR

MARCEL PRÉVOST

(Suite)

Quand Thérèse fut seule, elle se réchauffa quelque temps au feu qui rougeoyait dans l'âtre; puis elle se laissa tomber sur une chaise-longue, assise plutôt qu'étendue, les mains entre les genoux. Ceux qui ont traversé de telles crises connaissent ces heures d'immobilité, d'attente songeuse où la pensée parcourt indéfiniment les stations d'une sorte de calvaire, avec l'étrange espoir, couvant sous le brouillard dont s'enveloppe le cerveau, que les choses se résoudre spontanément pendant cette vaine méditation... Puis, c'est l'assaut éternel des hypothèses, l'effort stérile de corriger le passé...
« Si Pierre m'avait tout confessé avant le mariage... Si Mme Chrétien avait parlé... Si j'avais reçu Couderc seul, à Roquefon, et si je l'avais interrogé... Si... »

On reconstruit les événements sur ce qui aurait pu être; partant de là, tout se débrouille, tout s'arrange... et soudain on se rappelle, avec un choc au cœur, qu'on est en pleine chimère, on retombe de tout son poids dans la réalité. Rien ne ressemble davantage au cauchemar de la fièvre que cette méditation hallucinée... Thérèse éprouva une délivrance quand elle entendit des

pas s'approcher... « Enfin, pensa-t-elle, voilà mon père !... » Elle se leva pour aller à sa rencontre, ouvrit elle-même la porte, vit M. Dautremont que Suzanne accompagnait.

— Ah ! père...
Suzanne l'embrassa.
— J'ai accompagné papa, ma chérie. Tu comprends que tes soucis sont les miens.

— Oui, tu es anxieuse pour le sort de ton mariage, fit Thérèse en souriant avec un peu d'amertume. Tu as bien fait de venir.

— Oh ! répliqua Suze, rougissant: si mon mariage manque, je ne me jeterai pas dans la Seine. Mais enfin j'avoue que cela m'ennuierait.

M. Dautremont interrompit :
— Ne perdons pas notre temps. Tu ne vois pas d'inconvénient, Thérèse, à ce que Suzanne assiste à notre conversation ?

— Mais nullement... Assieds-toi, chérie, et toi aussi, père.

Suzanne se jeta sur un pouf, non sans avoir d'abord regardé dans la glace sa frimousse fraîche, remis en ordre une boucle blonde échappée du chignon. Elle était délicieuse, vêtue de gris, la jupe très courte, la jaquette laissant voir une blouse de toile; sur ses cheveux blonds, une touffe de skung ornée d'une touffe de violettes de Parme, une étoile pareille négligemment jetée sur les épaules, un large manchon aux mains.

M. Dautremont resta debout, en face de Thérèse debout.

— Eh bien ! demanda-t-il sans réussir à assurer sa voix, quoi de nouveau ?

Thérèse, à ce moment, sentit combien elle appartenait toujours à Pierre. Elle n'eut plus dans l'esprit aucune controverse morale, ni dans le cœur la moindre hésitation; elle fut tout entière à cet unique propos: défendre le plus vaillamment,

le plus intelligemment possible son mari, sans réserve, défendre le bien et le mal de Pierre, comme si elle se défendait elle-même, comme si elle était la coupable. Elle ne livra le fer qu'avec prudence.

— J'ai causé avec Pierre, dit-elle.
— A-t-il avoué ? questionna vivement M. Dautremont.

L'expression déplut à Thérèse; elle ne consentit pas à humilier Pierre devant son père et sa sœur; elle arma sa réplique de fermeté.

— Je suis autorisée par mon mari à vous donner trois renseignements précis; mais je vous demande de ne pas en exiger davantage: je ne pourrais pas vous répondre.

— Parle, fit M. Dautremont impatient.

Le frivole visage de Suze exprima une anxiété sincère.
— D'abord, Pierre n'a jamais fait de faux.
— Ah ! s'écria Suze... Cela m'étonnait, aussi.

M. Dautremont se contenta d'un mouvement de sourcils, exprimant une surprise un peu ironique.

Ensuite, reprit Thérèse, il n'en est pas moins susceptible d'être compromis dans une histoire de faux, bien qu'il n'ait jamais fait de faux. Troisièmement, il espère encore parer le coup, et c'est pour cela qu'il vient de sortir. Voilà, père, tout ce que je suis autorisée à vous dire.

Suze regardait son père comme pour évaluer, d'après sa mine, la qualité d'assurance que valait la réplique de Thérèse. Le front du sénateur lui parut chargé de nuages.

— Tout cela, fit-il, ne change pas grand'chose à la situation.

— Vous ne mettez pas en doute la parole de mon mari ? dit Thérèse.

Elle était prête à s'indigner. M. Dautremont esquiva la réponse.

— Ce n'est pas Suze ni moi qu'il s'agit de convaincre, dit-il, et, quant à parer le coup, c'est-à-dire, je suppose, à arrêter des poursuites que Pierre lui-même redoute, Pierre me semble le moins apte de tous à y réussir.

— Pourquoi ?
— Parce que Pierre, à tort ou à raison, est l'accusé; le discrédit frappe ses démarches. C'est nous, mes amis et moi, qui pouvons agir utilement, parce que nous sommes intacts.

Il fit une pause. Chaque mot qu'il prononçait enfonçait un coup de stylet dans le cœur de Thérèse, et de ce cœur s'élevait, en même temps, par réaction, un violent acte de tendresse vers le mari menacé, humilié. « Mon mari ! mon mari !... »

— J'ai eu, dès hier soir, une conversation par téléphone avec Pontmagne,
— Que vous a-t-il dit ?

— Pontmagne n'était encore avisé de rien, ce que je prévoyais, puisqu'il ne m'avait parlé de rien pendant la soirée. Il ne put que me promettre de s'informer aujourd'hui, dès la première heure, et de me renseigner aussitôt. En effet, ce matin même, comme je montais en voiture avec Suze pour venir ici, je l'ai rencontré à ma porte... Et, ma foi, je l'ai amené avec nous. Il est au grand salon. Veux-tu le voir ?

Thérèse hésita. Cette rencontre de son père et de Pontmagne, si opportune pour justifier qu'on l'eût amené chez elle, lui apparut arrangée, concertée entre les deux hommes. Pourtant, elle répondit :

— Si vous croyez que cela puisse nous servir... A-t-il des nouvelles ?

— Il va te le dire, répartit M. Dautremont, qui, manifestement, souhaitait l'entretien.

suivre

Indispensable pour le linge et le ménage!

Soude à blanchir Henco

Henkel & C^o S. A. Bâle

Employé avec succès depuis 38 ans

◆ TRIANON ◆
Ce soir dès 8 1/2 heures 3380
SKATING
et
Concert Classique
des célèbres accordéonistes **Stucki et Bühler**
Entrée libre Entrée libre

La Tène, plage
Course en camion-car
SAMEDI 7 juillet, en cas de beau temps
Départ place de la Gare 1 h.
Départ place Hôtel-de-Ville 1 1/4 h.
Prix de la course aller et retour fr. 4.-
S'inscrire au garage **Guttman & Gacon** jusqu'à SAMEDI à midi, Serre 110, téléph. 14.84.
Course organisée chaque samedi en cas de beau temps. 3373

AVIS
J'avise mon honorable clientèle et le public en général, que j'ouvre dès ce jour un
Atelier de Cordonnerie, rue Numa-Droz 145
Réparations et chaussures sur mesures
Travail soigné, exécution rapide
Je conserve mon atelier rue Numa-Droz 6, et comme par le passé, je suis à même de livrer à ma clientèle, des travaux proprement exécutés et cela très rapidement. 3377
A. PETIT-MÉROZ.

Vous obtenez en peu de temps, de magnifiques et beaux cheveux par le renommé
"SANG DE BOULEAU,"
(Marque déposée)
Véritable sérum de bouillon des Alpes avec arnica sans alcool, ni essence. Des milliers d'attestations et de commandes supplémentaires, ainsi que des médecins. La chute des cheveux, pellicules, calvitie, l'appauvrissement du cuir chevelu sont combattus avec un succès infailible. Grand flacon fr. 3.75. Crème de sang de bouleau pour les cuirs chevelus secs, le pot fr. 3.- et fr. 5.-. Shampoing de bouleau 30 cts. Savon toilette à l'arnica fr. 1.20. En vente: Centrale des herbes des Alpes au St-Gothard, FAUDO

Vous compromettez votre bien-être en vous contentant d'un tabac quelconque.
Utilisez de celui qui vous donne complète satisfaction, soit le
Tabac Alpina
en qualité forte ou légère, à votre choix, P509L 3379
à 35 cent. le paquet de 50 grammes
et 70 " " " 100 "

Combustibles
J.-M. GRANGE-PRAZ
LE LOCLE
Tél. 118 :—: Tél. 118
Livraison prompte et soignée. 9941

Quincaillerie agricole
Pierres à faux garanties
Faux premières marques
garanties 3092
Machines à battre et à aiguiser les faux. Marteaux, Enclumes, Coffins, Stahls, Viroles
Fourches américaines
Olségo, Jova, Jackson, Castor
Rateaux bois tous modèles
Fourches bois vaudoises et bernoises
Graisse à char, à sabots
Huile à machines, essieux, mouches. — Cordes à char toute première qualité. Liens. Clochettes. Potets. Boucles de courroies.
Articles de ménage
Fer battu, Fonte, Acier, Email, Aluminium, Nickel
Première qualité - Prix bas
Couteaux et Services p^r les foins
Potagers tous modèles

Sandoz Frères
Succ. de H. Sandoz-Roulet, Le Locle

Brasserie LEPPERT
Limonades et Eaux gazeuses
LE LOCLE - Tél. 2.12

Robes
tissus éponge, nouveauté, fr. 14.50

Robes
jersey soie perlée, très chic, fr. 35.-

Casaquins
jersey soie, forme nouvelle, fr. 10.50

Jolies Jupes
tissus unis et bayadères, fr. 14.90

Madame Marguerite Weill
Rue du Commerce 55
LA CHAUX-DE-FONDS

Grand choix de
Ceintures
en cuir et soie depuis le meilleur marché jusqu'au plus soigné
Se recommande, 3375
ADLER
La Chaux-de-Fonds
Rue Léopold-Robert 51

ATELIER DE PEINTURE
Jean Bernasconi
Le Locle, Rue de France 19
VERNISSEMENT DE MEUBLES
Vente de vernis et couleurs 7362

On demande
Tourneurs à la main
et tourneurs au pantographe sur boîtes ou soignées.
Places stables et bien rétribuées. 3393
S'adresser rue D.-P.-Bourquin n° 19 au rez-de-chaussée.

Cheval 3381
A vendre une belle et grosse jument de 7 ans. Bas prix. S'adresser à A. Collet, Le Locle.

Potager neuchâtois, avec tous accessoires, état de neuf, à vendre. Belle occasion. — S'adresser Ronde 43, 2^{me} étage à droite. 3356

A vendre pour mécanicien une fabrication de petit outillage pour horlogerie, clientèle régulière. Situation d'avenir pour jeune homme. On restera intéressé. Capital nécessaire, 2 à 3,000 francs. — Offres sous chiffre O. M. 3327 au bureau de La Sentinelle.

A vendre un lit bois dur avec sommier, deux tables de nuit, fr. 10 pièce. — S'adr. rue du Parc 79, au pignon. 3342

Table ronde, 2 chevaux et paillasses à ressorts à vendre, bas prix. — S'adresser Paix 79, au 2^{me} étage, à droite. 3259

LIT DE FER
complet, avec sommier, trois coins, bon matelas, oreiller et bon duvet,
Fr. 85.- 3346
A enlever de suite.

Salle des Ventes
14, Saint-Pierre, 14
LA CHAUX-DE-FONDS

Occasions Un petit potager français av. access., un dit à gaz à 2 et trois trous, planches à laver et à repasser, fer à repasser nickelé, table de cuisine, une paire bottines dame, neuves, n° 39, divers objets, très bas prix. — S'adresser rue du Soleil 4, au 1^{er} étage. 3258

Maisonnette à vendre, 7 m. de long sur 2 m. 20 de large, démontable, panneaux vissés, couverture éternit, treillis, piquets, plus un lot de poules, le tout en bon état d'entretien; le terrain est à disposition. — S'adresser à M. Charles Scherz, République 11. 3239

Poussette bien conservée est à vendre, fr. 60.-. S'adresser rue Numa-Droz 90, rez-de-chaussée à gauche. 3355

Quelques oies blanches, race Emden, à vendre. — S'adresser à J. Urfer, Bassets 66. 3240

A vendre à très bon compte, outils d'horloger, étai, tour à pivoter, fraises à guides pour arrondir, outils aux engrenages, outils aux dizèmes, compas à pompe et autres petits outils. — S'adresser Doubs 17, au 2^{me} étage, après 6 1/2 heures du soir. 3366

Chambre indépendante pour Monsieur, à louer de suite, à 3 minutes de la Gare. — S'adresser rue de la Serre 85, au 1^{er} étage. 3367

Huilerie R. BLUM - Parc 8 - Huile comestible extra, Calé, Thé, Chocolat, Conserve, Sardines, Thons, Savon Marseille Prima. Prix avantageux. 3374

Mariage Homme, 50 ans, désire faire connaissance de demoiselle ou veuve honnête, et travailleuse, sans enfants. Discretion absolue. Sera répondu à lettres honnêtes et signées. — S'adr. par écrit, au bureau de La Sentinelle, sous A. Z. 27. 3371

Pourquoi se priver du livre si connu et si précieux *L'Hygiène Intime* quand il est envoyé gratuitement et sur simple demande à l'Institut Hygie S. A., N° 22, à Genève. (Joindre Fr. 0.20 en timbres-poste pour les frais de port.) 3377

Fabrication de Sacs d'école et Serviettes
Se recommande, 2117
Louis Rochat, Sellier, St-Imier

PÉDICURE DIPLOMÉ - SPÉCIALISTE
Ch. SPITZNAGEL Fils
Vis-à-vis de la Fontaine monumentale - Tél. 19.27

Les petites

annonces destinées à La Sentinelle, de même que les annonces commerciales, peuvent être remises au Magasin de tabacs «Au Nègre», Mlle Chopard, rue de la Balance, ou à la Librairie Coopérative, rue Léopold-Robert.

A louer de suite jolie chambre bien meublée. — S'adresser rue du Nord 47, au 1^{er} étage, à gauche.

Etat civil du Locle
du 2 juillet 1923

Naissance. — Boss, Marie-Louise, fille de Edgar-Albert, horloger, et de Marie-Hélène, née Favre - Bulle, Bernoise et Neuchâtoise.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Naissances. — Menghini, Yvonne-Hedwige, fille de Enri-Massimino, manoeuvre, et de Irma-Léonilde née Costa, Grisonne. — Franel, Laurence-Marguerite, fille de Ulysse-Emile, négociant, et de Anna-Marguerite née Audeoud, Vaudoise.

Promesses de mariage. — Costet, Marcel, mécanicien, et Jeanrenaud, Louise - Henriette, ménagère, tous deux Neuchâtois. — Bernheim, Jacques, commerçant, Bâlois, et Plaat, Henriette, sans profession, Neuchâtoise.

Mariages civils. — Dubois, Ernest - Louis, fonctionnaire communal, Neuchâtois et Bernois, et Ritzenthaler, Maria, ménagère, Badoise. — Walter, Emile-Georges, cordonnier, Soleurois, et Heussi, Marguerite-Hélène, ménagère, Glaronnaise.

Décès. — Jutzler, née Passaquin, Fanny-Alice, épouse en secondes noces de Paul-Vital, Bernoise, née le 1^{er} août 1889. — Incinération, Ulrich, Otto-Gustave, époux de Denise-Marie, née Stauffer, Neuchâtois, né le 22 septembre 1866.

CAISSE CANTONALE d'Assurance Populaire
Conditions des plus avantageuses pour Assurances au décès
Assurances mixtes — Rentes viagères
Demandez prospectus et tarifs à la Direction à Neuchâtel, rue du Môle 3, ou aux correspondants dans chaque commune. OF1090N 7070
Sécurité complète. Discretion absolue.

Pompes Funèbres, V^o Jean LEVI
Grand choix de cercueils pour incinérations et inhumations
Corbillard automobile
Prix défiant toute concurrence
COURONNES et autres ART. MORTUAIRES
Téléphone 16.25 (Jour et nuit) 16, rue du Collège, 16
Se charge de toutes démarches et formalités. 2804 On expédie au dehors par retour.

Repose en paix.
Madame Otto Ulrich-Stauffer et ses enfants, Albert, Henri, Walter, Arnold et Marcel;
Madame et Monsieur F. Häfeli-Ulrich et leur enfant;
Monsieur et Madame Gustave Ulrich et famille;
Madame veuve Charles Ulrich et famille;
Monsieur et Madame Wilhelm Ulrich et famille;
Madame veuve Auguste Ulrich et famille;
Monsieur et Madame Edouard Ulrich et famille, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Adolphe Ulrich, à Berne;
Monsieur et Madame Emile Rufer-Ulrich et famille;
Monsieur et Madame Hermann Mayer-Hauert-Stauffer et leurs enfants;
Madame veuve Marc Stauffer et ses enfants;
Monsieur et Madame Henri Schmidt-Stauffer et leurs enfants, ainsi que les familles Ulrich, Stauffer, Perrotet, Von Bergen, Sengstag, Maeder et familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent,
Monsieur OTTO ULRICH
que Dieu a rappelé à Lui, le lundi 2 juillet 1923, à 12 1/2 heures, dans sa 57^{me} année, à la suite d'un triste accident.
La Chaux-de-Fonds, le 2 juillet 1923.
L'incinération, sans suite, aura lieu le mercredi 4 juillet 1923, à 15 heures. Départ à 14 1/2 heures.
Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire: Rue Léopold-Robert 17.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 3378

Les avis mortuaires devant par-
"LA SENTINELLE" sont reçus jusqu'à 9 heures du matin.
Parc 103 - Téléphone 87 3382

Les lettres de faire-part sont livrées en 2 heures par
L'Imprimerie Coopérative
EXÉCUTION SOIGNÉE
Parc 105 - Téléphone 10.38
Un seul manuscrit suffit

Malgré nos bas prix, la qualité de nos marchandises est irréprochable : Les Tissus des Magasins Au Progrès sont transférés à nos rayons 1^{er} étage (à droite) ::::

Grands Magasins de Nouveautés

AU PRINTEMPS

LA CHAUX-DE-FONDS 3376

TISSUS D'ÉTÉ

Lainette dessins fantais. ou classiques, largeur 75 cm., le m. 0.85	Crépon vaguelette en toutes teintes mode et en blanc, larg. 70 c., le m. 1.25	Crépine du Japon, dessins modern. polychromes, larg. 65 c., le m. 1.95	Crépine laine, coloris de la saison, l ^r 70 c., le m. 3.25	Tussor égyptien impressions riches sur coton mercerisé, larg. 100 c., le m. 3.90
Foulardine imitation parfaite de la soie, dessins nouveauté, largeur 100 cm., le m. 3.90	Crépon marocain, en teintes de la saison, larg. 90 c., le m. 3.90	Toile turque nouveauté, impression noire sur fond mauve, écriu, corail ou nattier, largeur 100 cm., le m. 2.95	Eponge mouliné fantaisie nouvelle, très seyante, coloris mode, l ^r 100 c., le m. 4.50	Eponge fantaisie rayures étamine alternant avec gros bouclé, coul. d'été, l ^r 100 cm., le m. 4.75
Toile éponge beau bouclé, en toutes teintes, larg. 100 cm., le m. 2.95	Satinette unie, très belle qualité, pour doublure et garniture, coloris blanc, rose, jaune, vert, rouge, bleu, noir, marine, nattier, largeur 78 cm., le mètre 1.45	Cotonne quadrillés clairs ou foncés, p ^r tabliers ou robes, larg. 95 cm., le m. 1.25	Satinette fantaisie mercerisée, dessins modernes, coloris assort., larg. 80 c., le m. 1.75	

CONFÉDÉRATION

L'Union syndicale intervient en faveur des chômeurs

BERNE, 3. — Resp. — Lundi après-midi, le chef du département fédéral de l'Economie publique, assisté de M. Pfister, directeur de l'Office fédéral du travail, a reçu au nom du Conseil fédéral une délégation de l'Union syndicale suisse, représentée par K. Durr et Ch. Schurch, secrétaires et des représentants des cartels syndicaux de Genève, Neuchâtel et Bâle-Ville. La délégation a formulé différentes plaintes relatives aux dernières décisions du Conseil fédéral supprimant partiellement l'assistance-chômage. Elle a exprimé sa surprise de ce que le Conseil fédéral en abrogeant partiellement l'assistance-chômage n'ait pas présenté en même temps un projet de loi concernant l'assurance-chômage.

Le chef du département fédéral de l'Economie publique a déclaré qu'il se proposait d'élaborer un décret relatif à l'assurance-chômage pour la session de septembre des Chambres fédérales. Les représentants des régions horlogères ont attiré l'attention du Conseil fédéral sur les répercussions qu'auraient pour l'industrie horlogère les récentes décisions du Conseil fédéral.

M. Schulthess a promis de convoquer prochainement une conférence des chefs des départements cantonaux compétents de Genève, Neuchâtel, Soleure et Berne, pour discuter la situation des chômeurs de l'industrie horlogère ainsi que les représentants des organisations patronales et ouvrières. En outre, la délégation a demandé l'introduction du droit de recours contre les décisions trop excessives des cantons en matière d'assistance-chômage.

Les directions d'arrondissements postaux seront maintenues

BERNE, 3. — Resp. — La Direction générale des postes suisses continue à vouer une attention toute spéciale à la question des directions d'arrondissement, ceci à l'intention du Département fédéral des chemins de fer, postes et télégraphes, pour savoir si les directions d'arrondissement doivent être supprimées, limitées ou maintenues. On sait qu'un fonctionnaire a été engagé à la direction générale des postes avec mission d'étudier les problèmes que posent les directions d'arrondissement. Bien que ces études ne soient pas totalement terminées, nous apprenons de bonne source que l'opinion dominante dans les milieux compétents est que la suppression des directions d'arrondissement postal ne donnerait pas le résultat économique qu'on croyait attendre. On pencherait plutôt pour le maintien de ces directions avec certaines réorganisations. La direction du quatrième arrondissement postal à Neuchâtel qui semblait destinée à disparaître serait maintenue.

CHEZ LES FOOTBALLERS

ZURICH, 3. — Une assemblée de délégués de toutes les associations suisses de foot-ball et d'athlétisme rattachées aux clubs de foot-ball, toutes séries, de la ville de Zurich, a décidé de s'annoncer lors de l'assemblée de délégués des associations suisses de foot-ball et d'athlétisme qui doit avoir lieu à Lucerne au mois d'août, pour la reprise du Vorort. Elle a nommé ensuite pour le poste de président central, le capitaine Meinrad Ott, qui fut pendant de longues années président de section.

Autour de l'affaire Judet

Une communication de M. Bossard

LUCERNE, 3. — Concernant l'accusation que M. Hans Bossard aurait brusquement passé d'une situation frisant la pauvreté à la grande richesse, l'intéressé envoie à la presse la communication suivante :

A l'encontre de cette assertion, il convient de relever que Hans Bossard, antérieurement à l'époque considérée, payait des impôts en France sur une fortune de un million, outre ses biens. A la mort de M. Bossard père, décédé en décembre 1914, la part de la famille Bossard sur l'héritage s'élevait à fr. 2,680,000. La ville de Lucerne a perçu, à elle seule, un impôt supplémentaire de 100,000 francs, bien que les immeubles n'eussent été estimés que d'après l'évaluation cadastrale et qu'on n'eût pu trouver les livres du défunt. C'est dire que la « pauvreté » de la famille Bossard était supportable.

Ma taxation personnelle pour l'impôt en 1920 atteignait le million. Les placements de capitaux dont il a été sans cesse question s'appliquaient à des fonds appartenant à des tierces personnes et que j'étais chargé de gérer ; ce point a été établi en justice.

Les calomnies répandues par mes frères et sœurs ont leur source dans cette affaire d'héritage et le tribunal de district de Lucerne a déjà établi que les dires de ces miens parents n'ont aucune valeur.

Dans le but de prêter quelque apparence de créance à ces attaques dont le côté faible ne pouvait d'ailleurs pas échapper à la partie adverse, mission a été donnée au trop fameux mouchard français Ballarat de fabriquer de fausses dépositions de témoin pour les attribuer à des personnes de bonne réputation. M. Frésard, commerçant lucernois, à qui l'on avait prêté des accusations injurieuses contre ma personne a adressé le 30 mars 1922 à la préfecture de police à Paris, une lettre dans laquelle il a énergiquement contesté avoir jamais causé de moi avec Ballarat. D'autre part, M. Girardin, professeur à l'Université de Fribourg, a non moins catégoriquement déclaré que les propos outrageants pour moi qu'on lui avait prêtés sont pure invention du dit Ballarat.

Je suis fermement résolu à continuer à défendre avec une égale énergie la cause de la vérité, assez chèrement gagnée dans les trente-six procès qui se sont terminés à mon avantage.

Comptant sur votre impartialité et votre esprit de justice, je vous prie d'agréer ma considération distinguée. — (Signé) Hans Bossard.

DERNIÈRE HEURE

Une brouille franco-anglaise

L'Angleterre agirait seule

PARIS, 3. — Le correspondant politique du « Daily Mail » publie aujourd'hui un article, qui confirme les communications d'hier de l'« Observer ». Le correspondant écrit que M. Baldwin est maintenant décidé à agir dans la question des réparations. Il est toujours convaincu que l'occupation de la Ruhr est une erreur économique et que chaque jour de l'occupation diminue les perspectives des Alliés, la France y compris, d'obtenir des paiements de réparations. De l'avis du gouvernement anglais, c'est cependant l'Angleterre qui souffre le plus de l'occupation de la Ruhr, vu que pour l'Angleterre, les possibilités des réparations dépendent du rétablissement du commerce.

M. Baldwin a déclaré à maintes reprises que l'initiative pour le rétablissement de l'équilibre européen et la solution de la question des réparations doit partir de l'Angleterre. Si donc la réponse au questionnaire anglais ne parvient pas au gouvernement au courant de cette semaine, M. Baldwin publiera une déclaration au sujet de la politique anglaise.

Si M. Baldwin rencontre des difficultés pour agir en commun avec la France, il est probable qu'il entreprendra des démarches séparées et conclura un accord séparé avec l'Allemagne, afin d'assurer à l'Angleterre des paiements de réparations annuels suffisants, qui lui permettent de payer les dettes anglaises envers l'Amérique. Dans les cercles compétents, on est d'avis que l'Allemagne acceptera avec joie un tel accord et que les sommes nécessaires seront au besoin complétées par les créances des banques allemandes à l'étranger.

Les mêmes cercles croient que si le gouvernement français ne modifie pas sa politique des réparations, l'Angleterre agira d'accord avec les Etats-Unis pour forcer la France à payer ses dettes de guerre. Une fraction du parti conservateur, qui représente les intérêts des industriels anglais, est entrée récemment en contact avec l'Allemagne. Des industriels français ont également participé dernièrement à ces négociations. Les conclusions de ces conférences ont été mises à la disposition de M. Baldwin. Il est possible qu'une solution satisfaisante de la question des réparations sorte de ces conférences économiques. On relève notamment que les industriels français se sont montrés plus sympathiques au point de vue anglais jusque-là.

L'irritation anglaise

LONDRES, 3. — Le correspondant diplomatique du « Daily Telegraph » écrit qu'il ne faut pas se dissimuler que le refus du cabinet Poincaré de répondre par écrit au questionnaire anglais, a provoqué de l'irritation dans les cercles officiels anglais. « L'Angleterre, ajoute le journal, doit savoir sans retard si une solution de la question des réparations est possible, d'accord avec l'allié français, afin de pouvoir examiner dans le cas contraire les mesures qui s'imposent ».

M. Poincaré donne des instructions

PARIS, 3. — « L'Echo de Paris » dit qu'au cours du conseil des ministres tenu ce matin, M. Poincaré donna connaissance à M. Millerand et à ses collègues du cabinet, des instructions adressées à l'ambassadeur à Londres, lesquelles ne comportent pas moins de 40 pages.

Dans la Ruhr

Après l'attentat de Mayence

COBLENCE, 3. — Havas. — A la suite de l'attentat commis lundi matin à l'entrée du tunnel de Mayence, les mesures suivantes ont été prises :

1. Arrêt de la circulation, sauf pour les piétons et les tramways, dans la ville et les faubourgs de Mayence ;
2. Fermeture des établissements publics à 21 heures (les ressortissants français ou alliés ne sont pas touchés par cette mesure) ;
3. Expulsion immédiate de cinq notables ;
4. Arrestation de trois individus soupçonnés d'avoir participé à l'attentat.

L'EXTENSION DE L'OCCUPATION

ESSEN, 2. — Wolff. — Les Français ont occupé dimanche les entrepôts de charbon et de coke situés au nord des usines Krupp, probablement en vue de saisir les stocks de charbon.

DORTMUND, 2. — Wolff. — Les Français ont étendu leur occupation. Ce matin de bonne heure, Westhofen, situé entre Schwerte et Hagen a été occupé.

DUSSELDORF, 3. — Havas. — Les ateliers de réparation de la mine Nied ont été occupés, le 29 juin, sans incidents. 86 locomotives, dont 13 prêtes à entrer en service, ont été trouvées.

Les opérations de saisie des stocks des usines Krupp, à Segeroth, Gutehoffnungshütte, etc., ont continué le 1er juillet.

BERLIN, 3. — Wolff. — A propos de l'occupation des usines Krupp, à Essen, les journaux déclarent que, comme dans le cas des usines métallurgiques rhénanes et de la Rheinische Metall- und Maschinenfabrik, à Düsseldorf, les Français ont vraisemblablement eu pour principal objectif la saisie et l'évacuation des produits finis stockés ; ils ajoutent qu'au cours de ces derniers mois, un nombre très important de locomotives et de wagons avaient été stockés dans les ateliers de construction.

Une nouvelle intervention du pape

ROME, 2. — Les journaux apprennent que le pape a chargé le nonce apostolique à Bruxelles, d'exprimer au gouvernement belge sa profonde douleur pour les victimes de l'attentat de Duisbourg. Le pape, ajoutent les journaux, est profondément impressionné par l'intensification des actes de sabotage enregistrés dans les territoires occupés. Son regret est d'autant plus fort que ces actes sont contraires à la justice et à la charité, auxquelles il a toujours fait appel et qui ont inspiré sa lettre au cardinal Gasparri.

Dans les milieux du Vatican, on considère comme clos l'incident survenu entre la France et le St-Siège à la suite de la lettre pontificale sur l'occupation de la Ruhr. Au cours du long entretien que l'ambassadeur a eu avec le St-Père, ce dernier a expliqué clairement l'esprit de sa lettre et confirmé ce qu'il a écrit. Le pape craint surtout que les souffrances imposées au peuple allemand aient pour effet un ralliement au bolchévisme, dont les effets sont faciles à prévoir.

MILAN, 2. — La « Sera » apprend du Vatican que le pape a chargé le nonce apostolique en Allemagne d'entreprendre une démarche auprès du chancelier Cuno pour le persuader de la nécessité d'arrêter la résistance passive dans la Ruhr, afin de rendre possibles les négociations avec les Alliés.

Cette communication a provoqué la plus grande sensation dans les milieux politiques de Rome.

AU-DESSUS DE LA MELEE

ROME, 3. — Comme on le sait, M. Jonnart, ambassadeur de France auprès du Vatican, s'est rendu auprès du pape pour lui faire part de l'impression douloureuse produite en France par sa note. Le pape lui a répondu qu'il se plaçait au-dessus des divergences et qu'il obéissait à sa conscience de chef de l'Eglise catholique.

Au Reichstag

BERLIN, 2. — Wolff. — Le Reichstag, terminant ses vacances, a repris ses délibérations. Le président Loebe a ouvert la séance en annonçant que le député Most, bourgmestre supérieur de Duisbourg (parti populaire allemand) avait été arrêté comme otage par les Français, suite de l'accident de chemin de fer près de Duisbourg. Le président a ajouté qu'il avait protesté contre cet acte de force, mais qu'il n'avait pas d'espoir que l'ennemi, qui vient de prononcer un verdict de condamnation à mort contre sept personnes, soit capable d'un acte de justice (applaud.).

Le Reichstag a placé en tête de son ordre du jour l'interpellation socialiste sur la juridiction du tribunal bavarois dans le procès Fechenbach. L'interpellation a été développée par le député socialiste Dittmann, qui a rappelé le procès qui s'est terminé par la condamnation de Fechenbach à onze ans de réclusion. Le jugement reconnaît que Fechenbach s'est borné au rôle d'un chroniqueur objectif. Le député bavarois von Preger a de suite répondu que si une demande en grâce avait été présentée, il aurait été tenu compte de toutes les circonstances de l'affaire, mais que Fechenbach n'avait pas présenté de demande en grâce.

La ministre de la justice Heintze a déclaré que le jugement est la résultante des débats oraux. Le tribunal supérieur bavarois pourrait casser le jugement, mais le Reichstag ne le peut pas. La publication du télégramme de Ritter a eu une influence néfaste. Le ministre considère que le tribunal populaire bavarois est dans son droit. Le ministère de la justice du Reich a toujours été de cet avis. La prescription dans les délits de presse doit être reconnue. Le gouvernement bavarois n'est nullement dans la possibilité de modifier ce jugement. Il convient pour l'instant d'attendre le jugement du tribunal supérieur bavarois.

A LAUSANNE

Est-ce la fin ?

LAUSANNE, 3. — Dans une note remise le 2 juillet au secrétaire général de la conférence, Ismet pacha rappelle qu'en dépit des efforts déployés par la délégation turque, plusieurs questions essentielles, notamment celle des coupons qui constitue la principale entrave à la conclusion de la paix sont demeurées en suspens. A la réunion du 23 juin, ni la question des coupons ni celle de l'évacuation n'ont été discutées quoique portées à l'ordre du jour ; aux démarches verbales de Ismet pacha toujours il a été répondu que l'on procéderait au règlement dans un ou deux jours. Sans autres nouvelles depuis quatre jours, la délégation turque demande à la conférence de vouloir bien procéder à ce règlement.

LAUSANNE, 3. — On considère comme très probable que les Alliés répondront aujourd'hui mardi, par écrit, à la note remise lundi au secrétaire général de la conférence par Ismet pacha.

Cette réponse, d'après l'opinion de certains milieux alliés, relèverait quelques-unes des allégations d'Ismet pacha, jugées tendancieuses et inexactes.

On fait observer notamment que c'est la première fois que, dans un document officiel, Ismet pacha parle de la question des concessions, alors que, jusqu'ici, il avait toujours déclaré qu'elle devait être discutée à Angora et non à Lausanne.

M. Mazarik a quitté la Suisse

GENEVE, 3. — M. Mazarik, président de la République Tchécoslovaque, a quitté Genève ce matin, à 1 h., se rendant directement à Prague.

EN ITALIE

La réforme électorale

ROME, 3. — L'activité parlementaire et ministérielle s'annonce très intense cette semaine. Trois Conseils des ministres auront lieu d'ici à samedi. La commission pour la réforme électorale a presque terminé ses travaux. L'ouverture de la Chambre reste fixée au 9 juillet. Les groupes parlementaires ont déjà tenu des réunions pour étudier la réforme parlementaire. La discussion à la Chambre s'annonce comme devant être très intéressante et très longue. Deux faits nouveaux sont survenus : La publication d'un manifeste de la part de quelques personnalités du parti catholique-populaire, dans lequel elles donnent leur appui au gouvernement fasciste, et un ordre du jour voté par le Conseil national du parti de la démocratie socialiste, ordre du jour qui formule des réserves sur le projet de réforme électorale. Cependant, selon les précisions unanimes des journaux, la réforme sera approuvée par la Chambre à une forte majorité.

LE CALME REGNE EN ALBANIE

TIRANA, 3. — L'agence télégraphique suisse reçoit d'Albanie le télégramme suivant : L'information du journal parisien « Le Matin », de source bulgare, reproduite en Allemagne, en Autriche et en Italie, au sujet d'une révolution dans l'Albanie du nord, avec défaite des troupes gouvernementales, marche sur Scutari, fuite du gouvernement, projet de rappel du prince de Wied est inexacte et inventée de toutes pièces, d'un bout à l'autre. Tous les ministres étrangers et délégués des milieux financiers étrangers sur place sont témoins qu'il règne dans tout le pays, y compris le nord, un calme et un ordre parfaits, que le gouvernement, en pleine possession de ses pouvoirs et au grand complet, est rassemblé à Tirana, enfin que M. Achmed Zogu, président du Conseil a été acclamé vigoureusement lors de sa visite à Scutari, et que toutes les troupes gouvernementales sont dans leurs garnisons régulières, hors quelques contingents volants à la frontière yougoslave.

Les bruits alarmants qui, de source malveillante, sont périodiquement répandus dans la presse étrangère ont pour seul but d'ébranler la confiance croissante en la stabilité de l'Albanie et d'entraver ses relations avec les financiers neutres ou des pays non limitrophes. La presse de l'Europe centrale serait bien inspirée de partir de ce point de vue pour apprécier comme il convient les informations fantaisistes qui apparaissent au sujet de l'Albanie.

LES SPORTS

Le Tour de France

L'étape Sables d'Olonne-Bayonne

BAYONNE, 3. — Havas. Sp. — La plus longue étape du Tour de France, sur le parcours Les Sables d'Olonne-Bayonne, a aussi été la plus monotone. Ce fut une morne procession. Jacquinet creva dix fois et dut changer de selle, mais revint chaque fois. Au sprint, il dut se glisser entre les spectateurs qui barraient la côte, en résistant à l'attaque de Mottiat qui avait remonté Normand. Les officiels, tant était grande la cohue, durent renoncer à établir le classement exact. F. Pélissier eut la malchance de crever des deux roues peu avant l'arrivée.

Les résultats de la cinquième étape

BAYONNE, 2. — Havas. — 1. Jacquinet, en 20 h. 16' 26" ; 2. Mottiat, même temps ; 3. Normand, même temps ; 4. Bottecchia ; 5. Standaert ; 6. H. Pélissier ; 7. Van Haken ; 8. Alancourt ; 9. Goethals ; 10. Dhers.

Le classement général

BAYONNE, 3. — Havas. — Le classement général du Tour de France cycliste après l'étape Sables d'Olonne-Bayonne est le suivant :

1. Bellenger ; 2. Tiberghien ; 3. Bottecchia ; 4. Scieur ; 5. F. Pélissier ; 6. Dhers (premier de la 2^{me} catégorie) ; 7. Goethals ; 8. Lambot ; 9. H. Pélissier ; 10. Thys ; 11. Rich (deuxième de la 2^{me} catégorie) ; 12. Huot ; 13. Alavoine.

AUTOMOBILISME

TOURS, 2. — Voici les résultats du Grand Prix de l'Automobile-Club de France : 1. Seagrave, sur Sunbeam, en 6 h. 35' 15" 4/5 ; 2. Divo, sur Sunbeam ; 3. Friedrich, sur Bugatti.

Bulletin météorologique des C.F.F.

du 3 juillet 1923 (7 h. du matin)

Alt. en m.	Stations	Temp. centig.	Temps	Vent
280	Bâle	14	Couvert	Calme
543	Berne	14	»	»
587	Coire	14	Qq. nuages	»
1543	Davos	8	Couvert	»
632	Fribourg	13	»	»
394	Genève	16	Très beau	»
475	Glaris	12	Couvert	»
1109	Göschenen	11	»	»
566	Interlaken	16	»	»
995	La Chaux-de-Fds	12	Qq. nuages	»
450	Lausanne	17	Couvert	»
208	Locarno	18	Qq. nuages	»
276	Lugano	17	»	»
439	Lucerne	15	Couvert	»
398	Montreux	18	»	»
482	Neuchâtel	16	Qq. nuages	»
505	Ragatz	13	Couvert	»
673	Saint-Gall	14	»	»
1856	Saint-Moritz	8	»	»
407	Schaffhouse	14	Qq. nuages	»
537	Sierre	17	»	»
562	Thoune	14	Qq. nuages	Calme
389	Vevey	17	Couvert	»
1609	Zermatt	10	»	»
410	Zurich	14	»	»